

KELOÙ an Ti Kêr

Le journal d'information de la Mairie de Saint-Rivoal

n° 10 - Février 2021



EDITO du Conseil municipal

Chères habitantes, chers habitants,

L'équipe municipale a le plaisir de vous présenter ses vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Que 2021 vous apporte bonheur et santé ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer. L'épidémie de Covid en a décidé autrement. Ainsi la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année.

Nous vivons des temps difficiles et compliqués pour tout le monde. C'est dans cette situation inédite que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions il y a quelques mois, plongée dans l'urgence dès les premières heures de la mandature. Nous avons quand même pu réunir les 8 commissions municipales, ouvertes à la population, dans la seule fenêtre qui nous a été donnée, entre la fin des vacances d'été et le début du 2ème confinement, fin octobre. Vous avez été nombreux à participer à ces réunions et nous vous en remercions. Beaucoup d'idées ont émergé.

Nous avons prévu de nous revoir, par commission, afin de prioriser ensemble les projets. Cela n'a pas été possible et nous le regrettons. Nous avons donc fait, nous-mêmes, ce travail de synthèse et de hiérarchisation des idées émises. Ce long travail de partage et de réflexion était un préalable indispensable pour définir une feuille de route pour l'ensemble du mandat. Nous avons ainsi précisé les projets à court, moyen et long terme qui respectent les engagements de notre programme électoral et répondent à vos attentes.

Malgré les difficultés liées au contexte actuel, l'équipe municipale va donc poursuivre son action avec optimisme et détermination. 2021 sera une année riche en projets dont une grande partie vous est présentée dans ce bulletin. Certains d'entre eux ont déjà vu le jour et bon nombre d'entre eux sont en route. Nous remercions le personnel communal qui s'associe à ces différents projets et tous ceux qui nous aident à les mener à bien. L'investissement et l'implication au quotidien de nos agents, indispensable au fonctionnement de la commune, est essentiel.

Après une année 2020 difficile et contraignante pour les activités culturelles, sportives et de loisirs, nous espérons qu'en 2021 le tissu associatif pourra de nouveau proposer des activités et que les bars et restaurants pourront rouvrir normalement. Le contact avec les habitants restera primordial et au cœur des préoccupations du conseil municipal, à plus forte raison dans le contexte actuel.

Gardons confiance dans l'avenir et dans notre capacité collective à dépasser les inquiétudes et les difficultés. Les valeurs de solidarité, de proximité, de tolérance et d'échange doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, à l'évolution de Saint-Rivoal et au bien-être de ses habitants. En espérant que la pandémie cesse prochainement, nous vous souhaitons une très bonne année 2021, avec l'espoir de revivre rapidement en toute liberté et en toute simplicité

Le conseil municipal

KELOÙ AN TI KÉR

Directeur de publication : Mickaël Toullec

Rédaction : Karine Vaillant, Evelyne Talbourdet, Mickaël Toullec, Laurent Rannou, Michel Cluytens, Michel Le Signor, associations, partenaires

Mise en page : Katell Guillou

Photos : Mickaël Toullec, Sylvain Le Treust, Annaig Quéré, Michel Cluytens, Écomusée des monts d'Arrée, Leur ar c'horneg, sauf mention contraire

Illustration couverture : Madenn Diabaté

PENNAD-STUR ar c’huzul-kêr

Annezerien gaer,

Plijet eo ar skipailh-kêr ouzh ho kinnig e hetoù gwel-lañ. 2021 d’ho tegaso eürusted ha yec’hed, deoc’h koulz ha d’ar re a garit.

Da vare an hetoù e vezomp kustumet d’en em gavout asambles. Disheñvel e vo ar wech-mañ ‘blam d’an darreuziad Covid. Lid henvoazel an hetoù ne vo ket dalc’het er bloaz-mañ.

Diaes ha luziet eo an amzer evit an holl. Er blegenn digent-se en deus kroget en e garg ar skipailh-kêr nevez un nebeud mizvezhioù zo, beuzet er mallusted kerkent ha kroget al leuriadur. Gellet hon eus memestra bodañ an eizh bodad-kêr, digor d’an holl, etre fin an ehanou-bras ha penn-kentañ an eil bac’hadur, e fin miz-Here. Niverus oc’h bet o kemer perzh en emvodoù-mañ ha trugarekaat a reomp ac’hanoc’h. A bep seurt soñjoù a zo deuet war-wel.

Raktreset e oa bet en em adwelout, dre vodad, a-benn divizout asambles peseurt soñj lakaat da gentañ-penn. N’eo ket bet posupl ha keuz hon eus da se. Graet hon eus hon unan, neuze, al labour kendodiñ hag urzhasaat ar soñjoù kinniget. Ar c’henlabour hag ar preder hirbad-mañ a oa ret a-benn sevel ur raktres evit ar respetad. Spisaet hon eus e mod-se raktresoù da vezañ lakaet war ar stern war ar berr, krenn pe hir dermen hag a glot gant hor programm ha gant ho c’hoantoù.

Daoust da ziaezamantoù ar mare, emañ o vont da genderc’hel gant e labour ar skipailh-kêr gant fiziañs hag

o tiskouez bezañ mennet. 2021 a vo ur bloavezh stank ar raktresoù ennañ, ul lodenn vat deuzouto o vezañ kinniget deoc’h er gelaouenn-mañ. Lod a zo peurechu dija ha lod-all a zo war ar stern. Trugarekaat a reomp an implijidi-kêr a gemer perzh enno koulz hag an holl a sikour ac’hanomp da gas an traoù da benn. Annodadur hag empledadur hon implijidi, ret da gas ar c’humun da vont en-dro a zo bonel.

Goude ar bloavezh 2020 a zo bet start ha redius evit ar sevenadur, ar sportoù hag an dudioù, hon eus spi e c’hello ar c’hevredigezhioù kinnig a-nevez o oberezhioù e 2021, hag e c’hello digeriñ ent-reol en-dro an tavarnioù hag ar pretioù. An darempredoù gant an annezidi a chomo a-bouez hag e kreiz sorb ar c’huzul-kêr, muioc’h c’hoazh er maread-mañ.

Dalc’homp fiziañs en dazont hag en hor barregezh-stroll da vont en tu-hont d’an diaesterioù ha d’an nec’h. Kengred, nester, gouzañvusted hag keneskemm a zo talvoudoù a dle bezañ neudenn vlein hor pemdez evit kenlabourat da gas Sant-Riwal war-raok hag evit aezamant e annezidi. Gant ar spi e vo echu buan gant ar c’hleñved-ret, e hetomp deoc’h ur bloavezh mat evit 2021, ma c’hellimp bevañ en-dro dieub ha simpl.

Ar C’huzul-kêr

SOMMAIRE / TAOLENN

Décisions municipales.....	4
Projets.....	6
Actualités du territoire.....	36
Patrimoine.....	38
Associations.....	42

SUBVENTIONS aux associations

Le Conseil Municipal a voté les subventions suivantes au titre de l'année 2020 :

Associations	Montants
Amicale laïque	1 000 €
Kroazhent	450 €
Flap Ha Lenn (bibliothèque municipale)	300 €
ADMR Brasparts	150 €
Radio Ribin	250 €
Leur ar C'horneg	150 €
Ecole de musique de Brasparts	20 €
Solidarités paysans	30 €
Enfants scolarisés à l'extérieur de la commune	40 €
Vivre dans les monts d'Arrée	20 €
Eaux et rivières de Bretagne	50 €
Croix Rouge Carhaix	20 €
Secours populaire de Sizun	20 €
Secours catholique	20 €
DDEN (Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale)	20 €

TARIFS communaux

EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau		
Abonnement		71,00 €
Consommation / m ³	Entre 0 et 300 m ³	0,88 €
	Entre 301 et 500 m ³	0,47 €
	Plus de 501 m ³	0,26 €
Branchement (jusqu'à 10m)		530,00 €
Réouverture de compteur		50,00 €
Changement de compteur cassé		50,00 €
Assainissement		
Abonnement		80,00 €
Consommation / m ³		0,92 €
Branchement (jusqu'à 10m)		1 500,00 €

Dans le cadre de la Loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la république), la compétence de l'eau et de l'assainissement sera transférée aux communautés de communes, au plus tard en 2026. Les tarifs pratiqués devront donc progressivement se rapprocher du tarif moyen du territoire de la communauté de communes (voir graphique). C'est pourquoi nous avons légèrement augmenté les tarifs de l'eau.

Tarifs 2017 des communes de Monts d'Arrée Communauté :

	Recette (€)	Volume facturé (m ³)	Tarif moyen (€/m ³)	Tarif moyen CCMA sans travaux (€/m ³)
Locmaria Berrien	55 183	20 616	2.68	
Plouye	125 024	47 210	2.65	
Huelgoat	149 328	68 507	2.18	
Berrien	119 900	56 163	2.13	
Scrignac	138 796	65 900	2.11	
Botmeur	20 270	9 670	2.10	
Bolazec	34 407	22 683	1.52	1.58
Saint Rivoal	19 480	13 575	1.43	
Brasparts	87 252	64 537	1.35	
Loqueffret	118 600	100 606	1.18	
Loperec	88 643	79 125	1.12	
Feuillée	43 837	41 372	1.06	
Brennilis	42 052	68 399	0.61	
TOTAL	1 042 771	658 363	1.58	

LOCATION DU GÎTE

Location du gîte	
Nuitée	17,00 €
Location de 10h à 14h	26,00 €
Location réunion ou repas de 9h à 17h Associatif ou privé	100,00 €
Location réunion d'entreprise	150,00 €
Location de drap plat	3,00 €
Pâture	2,50 €
Gîte complet	230,00 €

La location est désormais possible pour les entreprises en journée.

LOCATION DE LA SALLE

A l'issue des discussions au sein des commissions, la volonté est de favoriser la location de la salle par les associations communales car elles proposent des activités sur la commune. La location de celle-ci sera donc gratuite pour les associations communales, même si l'activité est rémunératrice, comme c'est le cas dans beaucoup de communes voisines.

Lorsque l'activité proposée par un particulier dans la salle est payante alors un tarif de location est appliqué.

La décision est prise de baisser légèrement le tarif de la location de la salle pour les particuliers habitant la commune : 60 euros.

Location de la salle des fêtes		
Associations		
Types d'associations	Activité rémunératrice	Réunion
Associations communales	0 €	0 €
Associations des communes de Monts d'Arrée communauté	100 €	10 €
Associations hors Monts d'Arrée communauté	160 €	80 €
Particuliers		
Types de particuliers	1 jour	Forfait WE
Habitants de la commune	60 €	90 €
Personnes hors communes	230 €	350 €
Particulier (activité rémunératrice)	100 €	

Matériels / Cautions	
Verres	12 €
Vaisselle complète	30 €
Cautions salle	500 €
Cautions Ménage	180 €

CONCESSION CIMETIÈRE

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

Concessions	
4 m ² pour 30 ans	125,00 €
4 m ² pour 15 ans	70,00 €
2 m ² pour 30 ans	60,00 €
2 m ² pour 15 ans	35,00 €

ÉMILIE LEVISTRE

nouvel agent technique polyvalent

Après plus de trois années passées en tant qu'agent technique polyvalent, Dominique Ducassé a souhaité changer d'emploi. L'ensemble de la municipalité remercie Dominique pour son dévouement, sa disponibilité pour la commune et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons une bonne route dans ses nouvelles activités.

Il est remplacé par Emilie Levistre, originaire de Berrien, qui a découvert le territoire lors d'un stage à l'éco-

musée. Emilie a travaillé comme animatrice jeunesse et agent d'entretien des espaces publics. Elle est embauchée en contrat à durée déterminée, trois jours par semaine : lundi, mardi et jeudi.

Ils ont travaillé ensemble tout le mois de janvier afin que Dominique puisse présenter le travail et les lieux à Emilie. Depuis février, Emilie assure seule le poste.



DE NOMBREUSES ACTIONS pour le début du mandat



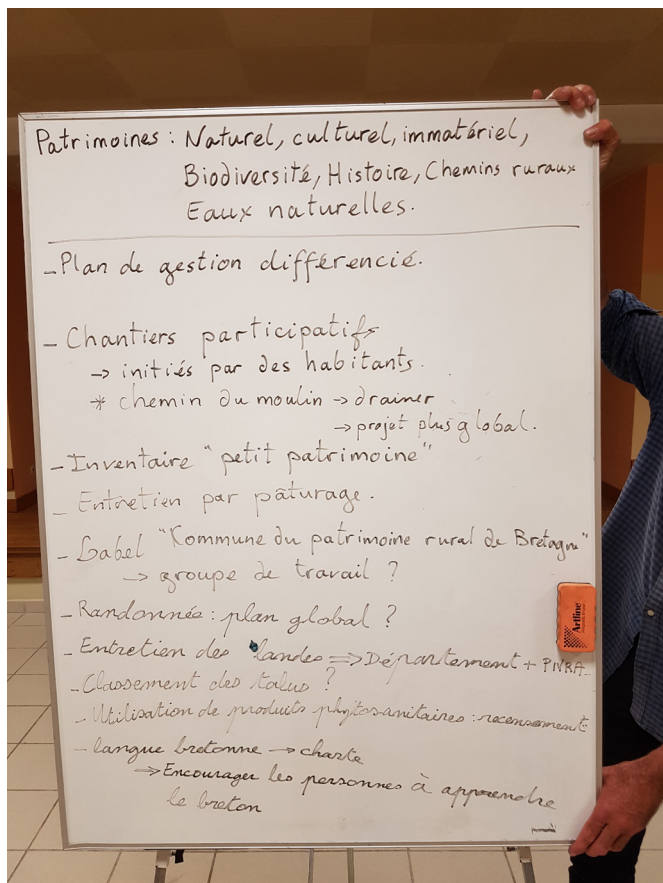
Ce début de mandat a été marqué par la mise en place des commissions municipales ouvertes aux habitants. Vous avez été nombreux à y participer. Plus d'une centaine d'idées ont émergé de ces rencontres. Un gros travail de hiérarchisation des projets a ensuite été effectué, en fonction de plusieurs critères. Cette priorisation a permis d'aboutir à une liste d'actions à mener dans les deux années à venir.

La nouvelle équipe municipale a exprimé sa volonté de faire participer les habitants aux projets et aux actions de la commune. Cette volonté s'est traduite par la mise en place de 8 commissions municipales ouvertes aux habitants. L'équipe est arrivée en place début juin, les commissions ont été définies au cours de ce même mois et vous avez été informés des dates de commissions dans le bulletin municipal de juillet. Elles ont commencé à la fin des vacances d'été, le 4 septembre, à raison d'une commission par semaine et la dernière commission s'est déroulée le 20 octobre.

Vous avez été nombreux à participer à ces commissions et nous vous en remercions. Plus d'une centaine d'idées ont été émises au cours de ces commissions. Depuis le 30 octobre, l'instauration par le gouvernement d'un 2ème confinement et de règles de distanciation sociale ne nous ont pas permis de poursuivre ce travail avec vous. Nous relancerons ces commissions dès qu'on aura l'autorisation.

Nous avons donc continué ce travail sans vous. Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour faire le bilan de ces commissions. Etant donné le grand nombre d'idées émises lors des commissions, un temps d'échange important a été nécessaire afin que les élus soient suffisamment informés pour pouvoir définir les priorités. Ce temps de débat et d'échange était important car les projets qui seront menés durant les 2 prochaines années ont découlé de ces discussions. Afin de définir les actions prioritaires, nous avons classé les projets en fonction de 4 critères : la complexité et le coût du projet, le besoin exprimé par les habitants et l'intérêt général. Ce long travail de synthèse et de priorisation a permis d'établir notre feuille de route pour les 2 à 3 ans à venir.

Ceci étant, afin de ne pas perdre de temps, nous n'avons pas attendu cette synthèse pour commencer des travaux ou en programmer d'autres, en demandant plusieurs devis. Vous trouverez ci-dessous la feuille de route établie pour le début du mandat et, dans les pages suivantes, quelques actions détaillées, dont certaines sont déjà en cours ou achevées.



Commission A : activités Economiques, Emploi, Habitat, Logement, Urbanisme, Tourisme

- Accueillir de nouveaux habitants en augmentant l'offre locative et en créant un lotissement
- Promouvoir l'offre touristique en lien avec le gîte municipal (recherche de coopération locale) et améliorer des conditions d'accueil du gîte
- Faire connaître les activités économiques communales en créant ou harmonisant la signalétique (commerces, vente à la ferme, artisanat, etc.)
- Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et le maintien des agriculteurs locaux en suivant le foncier
- Echanger avec les exploitants forestiers pour parvenir à un accord sur des modalités de respect de l'environnement (sentiers, fossés) dans le cadre des opérations d'abattage et de débardage

- Rechercher des candidats pour la reprise de l'auberge du Menez, en lien avec Monts d'Arrée Communauté
- Aménager un site d'escalade

Commission B : vie associative, animations, événements, activités culturelles et sportives

- Organiser un forum des associations tous les ans, en septembre, lors de la fête du far.
- Organiser des rencontres régulières entre des membres du conseil municipal et les associations et créer un agenda partagé en ligne sur le site de la commune pour caler les événements les uns par rapport aux autres
- Mettre en valeur les équipements sportifs existants et/ou en cours de création (terrain de foot, panier de basket, table de ping pong).
- Créer une zone lisse sécurisée pour rollers, skate, trottinettes, mutualisé avec un panier de basket
- Faciliter une fête annuelle de la commune

Commission C : vie scolaire et périscolaire (garderie, cantine), petite enfance, enfance, jeunesse

- Mener des activités scolaires en lien avec les enseignants et le personnel communal
- Aménager un petit jardin, à l'arrière de l'école qui permettra aux élèves d'avoir une 2ème cour d'école et de travailler sur le cycle de la plante
- Offrir une restauration scolaire de qualité : développement des aliments biologiques et locaux à la cantine et à la garderie et amélioration de l'équilibre des menus
- Créer un jardin maraîcher, sous statut agricole, pour alimenter la cantine
- Créer une aire de jeux pour enfants
- Faire participer les jeunes à la vie locale et étudier le mode de fonctionnement du local « jeunes » en partenariat avec le service jeunesse de Monts d'Arrée Communauté

Commission D : action sociale, solidarité, santé, accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées

- Proposer des rencontres régulières avec les « anciens » afin de tisser du lien social
- Poursuivre les permanences à l'épicerie sociale et le partenariat avec l'ADMR

- Accompagner les habitants en difficulté et les orienter vers des services spécialisés (assistantes sociales, centres d'addictologie, etc.)
- Favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à tous les bâtiments publics en matérialisant des places de stationnement PMR
- Installer des défibrillateurs dans des sites appropriés

Commission E : patrimoine naturel, culturel et immatériel, biodiversité, histoire, chemins ruraux, eau naturelle

- Protéger le patrimoine immobilier et mobilier : demander le renouvellement du label Communes du Patrimoine rural de Bretagne et informer la population sur les aides possibles, intervenir sur le petit patrimoine bâti (inventaire, restauration, etc.) et restaurer le cadastre napoléonien
- Définir des noms de rues et numéroté les habitations du bourg et des villages afin de répondre aux demandes : fibre optique, poste, pompiers, livreurs, etc.
- Protéger la biodiversité et préserver l'environne-

ment, en lien avec le Parc naturel régional d'Armorique : maintenir le bocage existant, mettre en place des pratiques d'entretien des espaces publics prenant en compte le respect de l'environnement, réaliser un inventaire des zones humides dans le but de les protéger

- Inventorier les chemins et sentiers de la commune, définir les sentiers prioritaires et les entretenir en organisant des chantiers collectifs de nettoyage et de mise en valeur.
- Promouvoir la langue bretonne : signer la charte «Ya d'ar brezhoneg : Oui au Breton» et s'engager dans ses actions, encourager les habitants à parler breton

Commission F : travaux, bâtiments et espaces publics, aménagement, voirie, eau potable, assainissement, sécurité routière

- Réaliser des aménagements de sécurité dans le bourg et les villages pour faire ralentir les véhicules et permettre un cheminement sécurisé des piétons
- Aménager la place aux foires (stationnement, tables de pique-nique, cheminement, poubelles)



- Aménager différents espaces publics : remettre en état le parking de Bodenna, mettre en place un talus arboré devant l'espace réservé au service technique, masquer davantage les containers poubelles de la salle des fêtes
- Réaliser des réparations sur la voirie communale (route de Park Ar Zon, ruelles du bourg) et sur les bâtiments publics
- Améliorer l'écoulement des eaux pluviales en curant les fossés par ordre de priorité
- Améliorer le suivi et l'entretien du réseau d'eau potable et clôturer le périmètre de protection du captage de Bodenna

Commission G : éco-responsabilité, énergie, approvisionnements, déchets, transports

- Réduire les consommations énergétiques : adhérer au CEP (Conseil en énergie partagée) de l'ALECOB pour effectuer un diagnostic du fonctionnement énergétique communal (chauffage, isolation, éclairage public...) et proposer une soirée sans électricité
- Mettre à disposition des habitants un panneau d'affichage afin d'améliorer les échanges entre les habitants : mutualisation de biens, services, trajets...
- Mener une démarche éco-responsable dans les bâtiments publics et dans le mode de fonctionnement de la commune : acheter et/ou fabriquer des produits ménagers écologiques, réduire la production

de déchets (nourriture, fournitures, ...) et améliorer le tri sélectif, réduire la consommation d'eau potable

- Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments communaux
- Etudier les conditions réglementaires d'accueil de formes d'habitat alternatives (habitat léger)

Commission H : information, communication

- Créer un nouveau site internet pour diffuser des informations touristiques (faire connaître la commune, gîte municipal), municipales et locales
- Rédiger un bulletin municipal, 2 à 3 fois par an
- Créer un guide de présentation de la commune, distribué à tous les habitants et aux nouveaux arrivants
- Mettre à disposition des associations des espaces d'affichage pour les événements (abri bus et plots dédiés aux entrées de bourg)
- Tenir des permanences régulières afin de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent d'exprimer leurs préoccupations ou de formuler leurs demandes en mairie
- Créer des commissions extra-municipales
- Organiser des réunions régulières avec la population pour faire le bilan des actions menées et échanger sur les projets



Agir sur le développement de L'OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS sur Saint-Rivoal



Frédéric Castel

Le dynamisme d'une commune se mesure « entre autre » par sa capacité à renouveler sa population et accueillir de nouveaux habitants.

Sur Saint-Rivoal, si des demandes de locations arrivent régulièrement en mairie, par contre nous avons rarement des propositions à faire, si ce n'est d'inviter les demandeurs, lorsqu'ils remplissent les conditions, à déposer un dossier auprès de Finistère Habitat. Mais là encore il y a plus de demandes que d'offres et les logements disponibles ne restent jamais très longtemps inoccupés.

Si la volonté de pouvoir accueillir de nouvelles familles sur la commune reste attachée à la nécessité de conforter l'école, elle est aussi à relier au maintien des épiceries et à la réouverture de l'Auberge.

Il s'agit donc d'ouvrir des perspectives aux demandeurs, qu'elles soient ponctuelles (dans le cadre d'un logement temporaire par exemple) ou pérenne, sur du locatif de longue durée.

Augmenter l'offre de logement locatif permet par ailleurs de contribuer à maintenir un prix de location accessible. Les nouveaux arrivants n'ayant pas nécessairement accès aux logements sociaux, ils n'ont pas tous les moyens de prendre en charge un loyer trop important.

Il existe deux possibilités pour développer l'offre locative de logements :

Le premier est relatif à la mise en location de logements vacants ou peu utilisés. Dans ce cas, l'action municipale est limitée. Il s'agit juste d'inviter les propriétaires à reconsidérer l'usage de leur bien et de leur proposer de mettre sur le marché le logement vacant.

Le second est relatif à la construction ou à la rénovation de nouveaux logements, soit en mobilisant l'initiative privée (il y a dans ce cas peu de maîtrise des loyers proposés), soit en mobilisant l'investissement public (à l'échelle communale ou intercommunale ou par des bailleurs sociaux) qui permet plus facilement de répondre aux attentes de loyers modérés.

C'est sur ces bases de réflexion que l'équipe municipale souhaite s'engager dans la constitution de réserve foncière via l'achat de terrain ou de bâtiments qui ouvriraient la possibilité d'agir sur nos capacités d'accueil dans le cadre locatif mais aussi et en parallèle en facilitant l'accès à la construction.

Les projets sur lesquels nous travaillons seront présentés en commissions municipales dès qu'il sera possible de les organiser de nouveau.

Rechercher des candidats pour la REPRISE DE L'AUBERGE DU MENEZ

Yann Legrand, gérant actuel de l'auberge du Menez a résilié son bail avec Monts d'Arrée Communauté, propriétaire des lieux. Le bail se termine fin février. Il va ouvrir un restaurant à Daoulas. Nous le remercions pour ces 3 années passées à Saint-Rivoal où il a réussi, grâce à ses propositions culinaires, à attirer de très nombreux convives dans notre petite commune. Il a ainsi contribué à faire connaître Saint-Rivoal dans tout le Finistère et ailleurs.

Nous sommes en train de chercher un autre gérant qui fasse vivre ce lieu très important pour la commune. Avant de lancer un appel à candidatures, nous avons d'abord légèrement modifié le cahier des charges de la gérance, au mois de septembre, en accord avec Monts d'Arrée Communauté. Celui-ci précise notamment que le gérant devra répondre aux besoins suivants :

- Proposer une carte, selon la saison, avec une cuisine traditionnelle, semi-gastronomique ;
- Proposer au moins un menu du jour à un prix attractif et raisonnable (pour les faibles revenus), notamment le midi ;
- Apporter le plus grand soin à la préparation des repas, avec le plus possible de produits locaux de qualité ;
- Maintenir l'activité bar pour pouvoir accueillir la population locale et les visiteurs de passage.

Ensuite, une fois le cahier des charges finalisé, Monts d'Arrée Communauté a passé une annonce, en octobre, sur différents sites internet. La communauté de communes a reçu plus d'une vingtaine de candidatures, provenant de toute la France et même de l'étranger (Suisse, Espagne).

Un jury composé de personnes de Monts d'Arrée Communauté, de la commune de Saint-Rivoal et de la Chambre de Commerce et d'Industrie s'est réuni le 4 décembre 2020. Ce jury a retenu 5 candidatures intéressantes. Malheureusement, le premier candidat choisi, après une visite de l'auberge, n'a pas donné suite car le bail de son restaurant actuel a finalement été renouvelé. Les autres candidats choisis ne souhaitent pas s'engager dans l'immédiat car les conditions actuelles ne sont pas favorables pour l'ouverture d'un bar-restaurant. Ils mettent leurs projets en attente. La conjoncture actuelle est difficile pour les restaurateurs et elle freine l'envie des porteurs de projet qui ont peur de s'engager financièrement et de se projeter vers l'avenir car celui-ci est incertain.

Monts d'Arrée Communauté a donc relancé une offre début janvier sur les mêmes sites. Plusieurs nouvelles candidatures nous parviennent. Une visite a été effectuée le 12 février. On est également en contact avec d'autres candidats qui ont des profils intéressants.



LE GÎTE D'ÉTAPE plébiscité cet été

Au cours de l'été 2020, avec l'objectif d'engager une réflexion sur l'amélioration des conditions d'accueil, mais aussi sur le positionnement du gîte en tant qu'outil de développement touristique, une petite enquête sur la base d'un questionnaire a été proposé aux usagers du gîte, de passage à Saint-Rivoal.

Les réponses apportées nous permettent de mieux connaître et comprendre les attentes des voyageurs, qu'ils soient randonneurs, curieux de patrimoine amoureux de paysage.

Nous savons que, sur cette dernière saison, ils étaient majoritairement bretons pour plus de 37 des 57 répon-

dants. Probablement du fait de la situation sanitaire, très peu d'étrangers ont été accueillis cette année; de même, peu de gens du reste de la France.

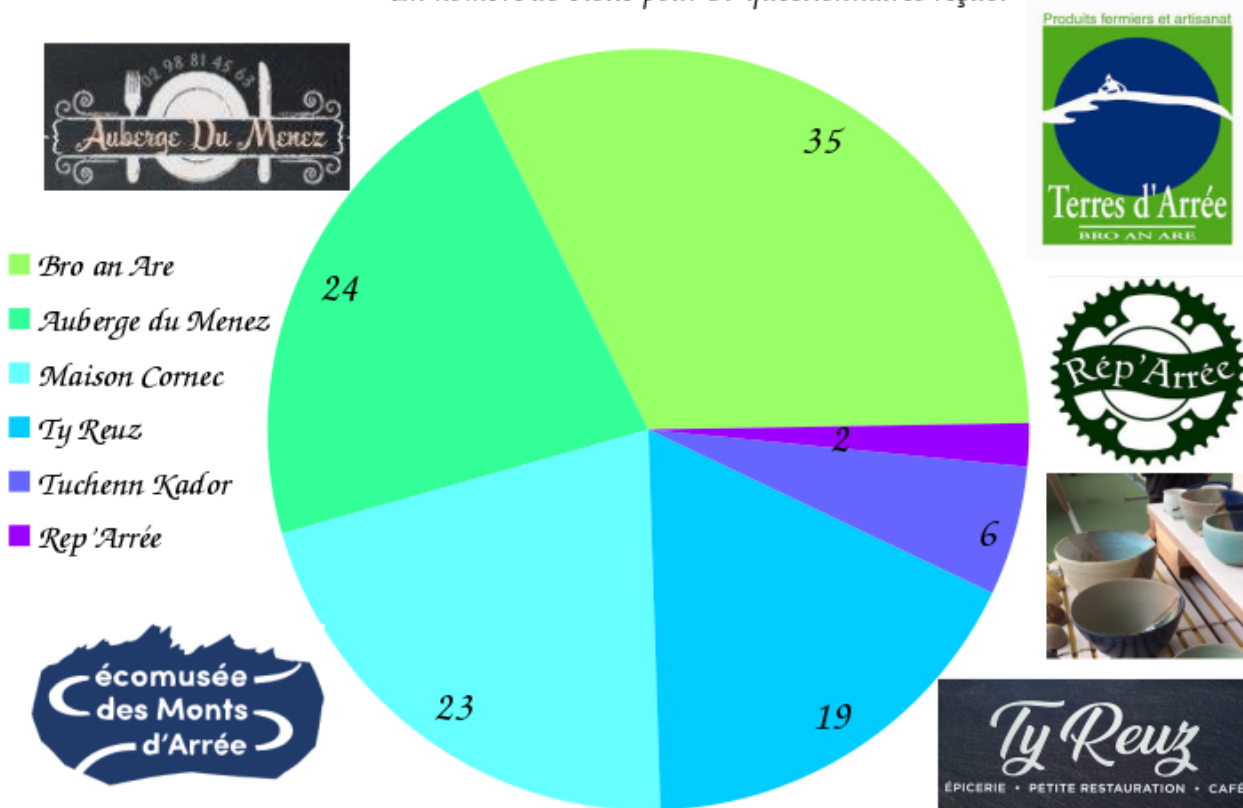
La découverte du gîte d'étape s'est fait majoritairement sur Internet et via le bouche à oreille, d'où la nécessité de renforcer encore notre présence sur les réseaux sociaux.

Sans surprise, les usagers du gîte viennent avant tout randonner, pour 49 des 57 répondants, et principalement à pied pour la moitié des randonneurs; ce sont aussi ces derniers qui prennent le temps de partir à la découverte du patrimoine local.

La très grande majorité des visiteurs ont fréquenté les commerces locaux :

Fréquentation des commerces et sites de Saint Rivoal

En nombre de visite pour 57 questionnaires reçus.



Ce sont les commerces de restauration et les épicerie qui ont été les plus visités ainsi que l'écomusée des monts d'Arrée (23 réponses).

Ce qui a été le plus apprécié :

AU GÎTE :

Les visiteurs ont apprécié avant tout l'accueil et la convivialité, (merci aux agentes et aux élu.es qui ont assuré les accueils tout au long de l'été) mais aussi la propreté. Le prix, la simplicité et son côté pratique ont aussi été soulevés dans une même mesure.

Il se dégage de l'ensemble des retours un fort sentiment de satisfaction, ce qui nous a un peu surpris. (Le confort reste rustique !)

A SAINT RIVOAL :

Les randonneurs ont aimé :

- L'écomusée et le patrimoine (ex : les vieilles maisons), les épicerie et le restaurant
- L'ambiance du village (ex : la gentillesse des habitants)
- Le calme et la tranquillité, mais aussi sa position centrale pour les circuits vélo.

DANS LES ENVIRONS :

Les visiteurs ne viennent pas ici par hasard, car ils recherchent avant tout la nature. Ils ont donc apprécié les paysages pour 22 répondants, les sentiers et bien sûr la montagne Saint-Michel qu'ils ne situent pas toujours sur la commune !

Pour toutes ces raisons, ils expriment très souvent l'envie de revenir (40 personnes souhaitent revenir au gîte). Et parmi les 11 personnes qui ne pensaient pas revenir, ils le justifiaient par la distance au regard de leur région d'origine ou l'envie de visiter d'autres lieux.

Un séjour qui répond en toute simplicité aux attentes.

La nature de l'offre est en adéquation avec les attentes des randonneurs qui recherchent avant tout un hébergement pour dormir sur une ou plusieurs nuits. Tous les répondants sont positifs sur ce point.

Par contre, des améliorations sont demandées pour le confort :

Une séparation entre la salle de restauration et les chambres du bas (trop bruyant !), un espace détente

(un petit salon!) et des lits plus grands

Et pour les plus écologiques, des mitigeurs pour réaliser des économies d'eau et un bac à compost.

Nous avons aussi retenu quelques verbatims qui nous ont fait plaisir :

« Propreté, accueil, unique dans les environs, à conserver précieusement ».

« Le réparateur de vélo, une chance de l'avoir sur place ».

« Bravo à la commune de Saint-Rivoal ! Super accueil avec l'agent, belle idée, beau gîte collectif qui permet au groupe de découvrir la com com des Monts d'Arrée en y séjournant plusieurs jours. On reviendra Signé : Les Callacois ».

« Merci beaucoup pour ce court séjour d'un soir dans votre magnifique village! ».

« Merci, j'ai passé une très bonne soirée au son des chants italiens, quelle belle surprise... merci de m'y avoir invité ! Et j'ai aussi très bien dormi. Parfait ! Je reviendrai... ».

« Votre cantine « Auberge du Menez » est excellente ! ».

« Un grand merci à Liliane pour son efficacité et accueil très chaleureux, les 2 z'Alain d'Angers ».

La mise en œuvre de ce questionnaire a été rendu possible par l'investissement des agents communaux. L'équipe en charge du gîte était composée cet été de Liliane Poupon, Karine Hamon et Joëlle Lofficial ainsi que Fiona Pierret qui a pris le relais en septembre et a aussi contribué à dépouiller l'ensemble des résultats. Avec Nadia Hemery, secrétaire de mairie, elles ont assuré à tour de rôle l'accueil ou croisé les visiteurs dans le cadre de leur fonction. Merci à toutes ainsi qu'aux élu.es municipaux qui les ont relayé ou soutenu tout au long de l'été.

Nous tenons aussi à remercier tout particulièrement et chaleureusement Jacqueline Broannec qui a longtemps porté en tant qu'élue le suivi et l'entretien du gîte lorsque c'était nécessaire. Sans son engagement, le gîte communal ne serait pas resté ouvert à toutes et tous chaque jour de ces dernières années, et nous n'aurions pas eu autant de visiteurs revenues cette année grâce aux bouches à oreilles...

Nous avons accueilli sur les trois mois d'été (juillet à fin septembre) 315 personnes pour 503 nuitées, ce qui représentent un taux d'occupation moyen de 36%.



Concilier les activités FORESTIÈRES et le respect de L'ENVIRONNEMENT

Sur notre territoire, s'effectuent de plus en plus de chantiers de coupes forestières. Malgré la sensibilisation effectuée par le PNRA dans le cadre de sa charte forestière, ces coupes sont notamment effectuées en plein hiver avec des grosses machines, ce qui génèrent des dégradations des espaces publics, des chemins (ornières), des cours d'eau et des espaces naturels.

La municipalité a écrit aux exploitants forestiers pour leur demander de remettre ces sites en état, en deux temps :

- rapidement, dès le début de l'année 2021, afin de rendre ces sites immédiatement praticables ;

- à la fin du chantier, afin de retrouver ces sites dans leur état initial.

Il leur a été demandé de remettre en état tous les équipements publics existants à l'origine et endommagés, détruits ou déplacés par le chantier et d'effectuer les réparations des dégâts causés, de niveler les ornières et de rétablir les renvois d'eau sur les routes et voies publiques et sur les pistes de débardage.

Enfin, on leur a rappelé qu'ils doivent respecter les consignes d'information et de sécurité aux abords des chantiers : panneau indiquant les coordonnées du propriétaire, panneau de sécurité avertissant d'un danger en amont d'un chantier situé à proximité d'une voie publique, etc.

Organiser un FORUM DES ASSOCIATIONS tous les ans

La municipalité a organisé un petit « forum des associations ». Il a été proposé aux associations qui le souhaitent d'avoir un stand lors de la fête du far organisée par l'amicale laïque, en septembre. L'objectif était que les habitants et les convives du kig ha fars puissent découvrir les activités des associations communales et peut-être y adhérer. Cette expérience sera renouvelée cette année.

Développer des ACTIVITES CULTURELLES

Retour sur le spectacle SPUJ, une aventure sonore et immersive proposée le 22 août dernier à la salle des fêtes par la troupe du Teatr Piba, co-auteur du spectacle et organisateur de la tournée des Monts d'Arrée.

Spluj, ça veut dire «plongée» en breton... et c'est littéralement une véritable «plongée» dans les profondeurs des abysses qui était proposée aux petites et grandes oreilles, à partir de 6 ans.

En effet, coiffées de casques audio, équipées de masques de sommeil et confortablement installées dans des transats, les 48 personnes qui avaient acceptée « l'invitation » ont pu partager découvertes, questionnements et émerveillements tout en ayant la sensation de vivre l'expédition au bord du "Pourquoi Pas ?", le navire de recherche océanographique de l'IFREMER...



SAINT-RIVOAL | **BOTMEUR** | **LOPÉREC**
Samedi 22 août | Dimanche 23 août | Lundi 24 août

3 représentations chaque jour
17H / 18H30 (version bretonne) / **20H**
PRIX LIBRE

Réservation recommandée à l'office de tourisme de Brasparts : 02 98 81 47 06
En extérieur, dans le respect des normes sanitaires en cours (venir avec son masque)



Offrir une RESTAURATION SCOLAIRE de qualité

La cantine scolaire est entièrement gérée par la mairie. Aujourd'hui, la plupart des plats proposés sont fait maison et la part de produits biologiques introduit dans l'alimentation est estimée à 60%. Il y a une volonté de la municipalité d'augmenter cette proportion et de relocaliser les approvisionnements autant que possible.

Actuellement, il y a une personne en cuisine pour la préparation : Karine HAMON, cantinière depuis 2014. Le nombre de repas servis est, en moyenne, de 33 à 34 repas par jour : 15 maternelles, 19 élémentaires et quelques adultes : Karine et Sandrine (ATSEM). Tout est cuisiné dans la matinée pour le midi. Karine établit ses menus et élabore essentiellement du fait maison : potages, pizzas ainsi que tous les desserts. Karine a notamment fait une très bonne galette des rois, appréciée par tous les élèves. Il y a, en moyenne, un repas végétarien par semaine, ce qui est conforme aux obligations réglementaires (loi EGALIM). Les restes de certains plats sont « recyclés » en purée ou potage. La collectivité adhère au groupement d'achat Océade Bretagne et les fournisseurs actuels sont essentiellement des grossistes. Il y a également des producteurs et des artisans. Aujourd'hui les produits biologiques sont introduits à hauteur de 60% des achats.

La commune de Saint-Rivoal souhaite fournir aux élèves de l'école une restauration de qualité. La volonté politique est de tendre



vers du 100% bio pour une meilleure qualité de produits dans l'assiette et pour une démarche vertueuse. L'objectif est également de relocaliser la provenance des aliments afin de favoriser les circuits courts et d'aider les producteurs locaux.

Prédiagnostic avec la MAB29

Afin d'atteindre cet objectif, la municipalité a d'abord sollicité la Maison de l'Agriculture Biologique du Finistère (MAB29) pour réaliser un pré-diagnostic gratuit de la cantine et des approvisionnements. A partir d'un état des lieux, Cathy PICHON (chargée de mission - MAB 29) a fait des suggestions et des préconisations pour améliorer nos pratiques.

Un travail sur les menus permettra d'identifier les lignes de produits biologiques qui pourront facilement trouver leur place dans le plan alimentaire en lien avec les filières bio locales. Au niveau de l'équilibre alimentaire, il faudra

réduire les produits laitiers en diminuant notamment la fréquence de certains fromages. L'introduction de produits biologiques suppose de maximiser les préparations « maison » pour limiter le surcoût lié aux produits confectionnés par l'industrie agro-alimentaire (bio ou conventionnelle) et valoriser au mieux le travail de Karine.

L'objectif est aussi de favoriser les circuits courts et des approvisionner au plus près du producteur c'est-à-dire en s'intéressant aux circuits d'approvisionnement pour limiter le nombre d'intermédiaires. Afin d'atteindre cet objectif, nous allons effectuer les actions suivantes :

- lister les fournisseurs bio locaux en capacité d'approvisionner la cantine
- mieux qualifier et quantifier les consommations à l'année des différentes familles de produits et la régularité par semaine : fruits et légumes, céréales, produits laitiers, épicerie.

En effet, un travail de planification sera nécessaire pour travailler avec les productions locales.

Nous allons également travailler sur le plan alimentaire et réfléchir à introduire des plats « alternatifs » : réduction des protéines animales au profit des protéines végétales (légumineuses) en respectant les préconisations du GEMRCN. L'objectif est de renforcer les apports en fibres et minéraux.

Karine ira aussi en formation sur la construction des menus, les préconisations nutritionnelles et les spécificités de la cuisine bio : techniques de cuisson des céréales et légumineuses, confection de plats alternatifs adaptés aux enfants... Karine va également accentuer la communication sur les menus pour valoriser ce qui est fait en « bio » et « fait maison » (logo ou écriture particulière).

Enfin, il est également prévu d'aller visiter une autre cantine qui a déjà expérimenté ce type de fonctionnement, tel que la cantine de l'école de Rosnoën.



PROPOSER DES ACTIVITÉS scolaires et péri-scolaires

Catherine Sylvain continue d'intervenir bénévolement pour l'initiation des élèves de l'école à l'anglais, en coanimation pédagogique. Des élus ont également effectué des remplacements des agents de l'école à la garderie. Afin d'accompagner la galette des rois préparée par Karine Hamon, Catherine a notamment confectionné, avec les enfants, des couronnes.

Aménager un PETIT JARDIN à l'arrière de l'école

A l'arrière de l'école, la commune est en train d'aménager une deuxième cour pour les plus petits.

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons parlé des aménagements que nous souhaitons réaliser pour y créer un petit jardin. Un chantier collectif a été organisé. Des élus, l'agent technique municipal, des parents d'élèves et des enfants y ont participé. Des petites « jardinières » et un composteur ont été installés. L'ancien jeu pour enfants qui était auparavant sous le préau a également été posé. Ce jardin comprendra également une petite serre dont l'armature a été construite. La bâche n'a pas été posée afin de ne pas prendre le risque qu'elle soit détériorée par le vent pendant l'automne et l'hiver. La bâche ne sera posée qu'au début du printemps afin que les enfants puissent réaliser des semis.

Les établissements scolaires doivent être clôturés, notamment depuis la mise en place du plan Vigipirate. La seconde partie du chantier consiste donc à clôturer cette cour d'école. Actuellement, cet espace n'est délimité que par un muret qui fait environ 50 cm de haut. L'accès à cette cour est en outre facilité par un escalier existant entre la voie publique et la cour. Des travaux sont donc nécessaires pour sécuriser le périmètre de l'établissement scolaire et notamment les accès. Afin de clôturer cet espace, les maçonneries seront reprises (certaines pierres sont à refixer) et le mur en pierres sera prolongé. Le muret existant sera



surélevé par une clôture comportant des poteaux et des câbles inox. Un portillon sera également installé et fermé à clé.

Nous en profitons pour renforcer également la sécurité de l'accès principal, depuis le parking. Une serrure sera posée sur le portail d'entrée afin que celui-ci puisse être fermé à clé le soir et le week-end. L'objectif est d'empêcher l'intrusion de personnes non autorisées dans l'enceinte de l'école, en dehors des horaires d'ouverture, notamment pour des questions de responsabilité.

Ce projet permettra de répondre au plan particulier de mise en sûreté de l'école. Le coût financier s'élève à 5 765 €. Afin de financer cet investissement, un dossier a été monté pour demander une subvention à l'Etat. Ce dernier nous attribue une aide financière d'un montant égal à 3 437 €, dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance.



Créer un JARDIN MARAÎCHER pour alimenter la CANTINE

La municipalité souhaite créer un jardin maraîcher à proximité immédiate de l'école afin de soutenir l'approvisionnement de la cantine scolaire en légumes biologiques et aussi de poursuivre le travail de sensibilisation à l'environnement des enfants.

Avec l'ouverture d'un jardin maraîcher (autour de 3000 m²) à proximité immédiate de l'école, il s'agit de poursuivre et compléter le travail engagé avec l'école autour de la création d'un premier espace dédié au jardinage, qui a lui pour objectif de sensibiliser les enfants au cycle de la plante, avec la création d'une grainothèque. A cette fin, une serre sera installée dans la cour à l'arrière de l'école.

Concrètement, il s'agit d'ouvrir un espace de production à proximité de l'école, confié à un professionnel. Ce projet sera réalisé en collaboration avec John Reynolds, agriculteur biologique installé depuis 5 ans à Roudouderc'h.

En synthèse il s'agira donc de :

- Produire des légumes de garde biologique pour la cantine ; cinq espèces de plantes sont prioritairement concernés : pommes de terre, poireaux, cucurbitacées, choux, oignons sur lesquels une autonomie est recherchée ;
- Sensibiliser les petits et grands au thème de la biodiversité, au sein d'un espace cultivé en cœur de bourg
- Transmettre les savoir-faire locaux autour du jardinage et de la langue bretonne, sur ce thème.
- Ouvrir un nouveau lieu d'échanges intergénérationnel accessible pendant les périodes scolaires mais aussi hors période scolaire.



Ce projet est pensé dans le cadre d'une réflexion globale autour de l'alimentation en produits biologiques et locaux de la cantine. Il répond à un besoin de fournir la cantine en produits biologiques issus localement, c'est-à-dire de rapprocher le lieu de production de la cantine. La collaboration envisagée permettra aussi de respecter les règles d'hygiène et la traçabilité des légumes produits. Cela permettra également aux enfants de suivre l'évolution des productions. Ce projet s'inscrit dans la durée et saura mobiliser la contribution de tous les volontaires.

Afin de financer ce projet, la commune a répondu pour la première fois à l'appel aux initiatives du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) qui vise à appuyer financièrement l'émergence des projets locaux retenus. Un système de vote a été mis en place par le PNRA. Les retours de la population que nous avons eus sont très positifs.

La municipalité a également répondu à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil Départemental du Finistère, intitulé « agriculture et alimentation » dont le but est de soutenir les initiatives des collectivités pour favoriser le rapprochement entre une agriculture de proximité, durable et citoyenne et une alimentation de qualité.

LE CCAS

La municipalité a décidé de remettre en route le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Depuis 1986, suite aux lois de décentralisation, l'action sociale et médico-sociale est placée sous la responsabilité des départements et c'est ainsi que sont nés les CDAS (Départemental) et les CCAS (Communal). Ainsi, les centres départementaux sont chargés de la gestion de l'aide sociale légale (RSA, APA, ...) et de coordonner l'action sociale sur leur territoire. Les centres communaux sont davantage conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Sur ce point, sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.

Pour les municipalités de moins de 1500 habitants, la création d'un CCAS est facultative. Nous avons quand même décidé de maintenir cet établissement.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- Un président : le maire de la commune
- Un conseil d'administration : celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.

Pour Saint-Rivoal, le conseil d'administration est composé, en plus du maire, des membres suivants :

Elus : Denise THOUEMENT, Marie-Hélène GUILLOU, Catherine SYLVAIN, Gwendoline PINCHAULT, Pierre-Yves LE BON.

Non élus : Jacqueline BRONNEC, Nelly POYET, Sylvie RETY, Damien RAOUL, Guillaume KERGOAT

Proposer des RENCONTRES RÉGULIÈRES avec les « anciens » afin de tisser du lien social

Chaque année, le CCAS organise un repas des anciens. Cette rencontre annuelle permet aux « anciens » de se voir, de prendre des nouvelles les uns des autres, de partager un moment festif. Cette année, les conditions sanitaires ne permettaient pas le rassemblement d'un grand nombre de personnes, notamment des personnes âgées. Nous avons donc pris la décision d'annuler ce repas.

A la place de ce repas, nous pensions, si les conditions sanitaires s'amélioraient, organiser un goûter en début d'année 2021 pour souhaiter la bonne année, à la salle des fêtes. Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser cet événement.



Suite à ces deux annulations, le CCAS a décidé d'apporter des colis-cadeaux aux habitants de la commune qui auront 75 ans ou plus au cours de l'année 2021. Ces colis ont été confectionnés par les membres du CCAS à partir de produits achetés localement (Ty Reuz et Bro An Are).

Des cartes de vœux ont été réalisées par les enfants de l'école (texte et dessin) qui se sont fait une joie de dessiner pour leurs « aînés ». Il y avait une carte de vœu par colis.

Les membres du CCAS ont ensuite apporté les colis aux personnes concernées, après les avoir préalablement contactées par téléphone. Ces visites ont permis de prendre des nouvelles de nos « anciens » et d'échanger avec eux, pendant cette période sanitaire où les échanges se font rares...



L'ADMR

La commune a signé une convention avec l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du secteur de Brasparts afin de favoriser le maintien à domicile en milieu rural. L'ADMR met à la disposition des ressortissants des Communes :

- Un service d'aide à domicile
- Un service téléassistance filien.
- Un service de portage de repas.

L'association compte six communes sur le territoire. Elle a les missions suivantes :

- Mettre en place et gérer des services d'aide à domicile adaptés aux attentes de la population (personnes âgées essentiellement)
- Employer le personnel d'intervention (les aides à domicile) en partenariat avec les cabinets infirmiers du secteur.
- Développer une action collective et solidaire permettant de créer et d'amplifier le lien social et de favoriser l'intégration des personnes ou familles.

L'AIDE ALIMENTAIRE

La commune de Saint-Rivoal a prolongé la convention avec le CCAS de Pleyben qui est lui-même signataire d'une convention avec la Banque alimentaire de Quimper. Cela concerne le service de distribution gratuite de denrées pour les personnes en difficulté financière.

Des membres du CCAS de Saint-Rivoal participent au transport des denrées fraîches et à leur distribution dans un local dédié, à Pleyben. La commune contribue financièrement à la banque alimentaire en participant aux frais liés aux charges (matériel électroménager) et à l'achat de denrées.

COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE

Réévaluation de la commune pour le renouvellement du label



L'association COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE est née en 1987. Elle est composée d'un réseau de près de 40 communes bretonnes (de moins de 3500 habitants) dont le patrimoine architectural et paysager est de qualité. Pour préserver et mettre en valeur ce patrimoine, une charte de qualité a permis de définir les orientations et les conditions d'attribution d'un label.

De nombreux avantages sont proposés dans le cadre de l'obtention de ce label.

- Pour le particulier : une aide peut être attribuée sur certains travaux de restauration du bâti afin de maintenir le caractère patrimonial de celui-ci. (Etude label).
- Pour les bâtiments publics ayant un caractère patrimonial marqué, des aides à la restauration peuvent

également être attribuées. Nous solliciterons CPRB en ce qui concerne la restauration du presbytère du bourg.

Lors de la journée du 27 Octobre 2020, nous avons reçu, sur la commune, la commission de réévaluation du label «Communes du Patrimoine Rural de Bretagne».

En effet au sein de cette structure, un comité technique et scientifique composé de professionnels du patrimoine et du tourisme ainsi que des élus du réseau rendent visite aux communes adhérentes afin de savoir si les actions menées, en cours, et à venir ont contribué et continuent à mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager. A ce jour, Saint-Rivoal bénéficie du label, l'objectif est de le conserver pour les 7 ans à venir.

Les personnes suivantes se sont donc retrouvés à la salle des fêtes de Saint-Rivoal :

→ **Le CTS (comité technique et scientifique) composé de :**

Floriane Magadou > CAUE Finistère (Conseil en Architecture, Urbanisme, et Environnement)

Claude Cherell > CAUE Côtes d'Armor

Georges Le Moigne > TIEZ BREIZH, association oeuvrant en faveur du patrimoine bâti breton

Laurence Marquet > Chargée de mission au sein de l'association CPRB.

Mme Corlay > Elue, membre du bureau CPRB.

Judith Tanguy > Service de l'inventaire de Rennes.

→ **Pour la commune :** les membres du groupe CPRB, composé de plusieurs habitants de la commune et de plusieurs membres du conseil municipal. Ce groupe s'est constitué à l'automne lors de la commission municipale «E» (patrimoine) où la décision a été prise de se réunir pour préparer le rendez-vous avec le comité technique et scientifique de CPRB et échangé sur le patrimoine bâti et naturel de la commune (villages et bourg).

La matinée fût consacrée à la présentation, par le maire et les délégués de la commune au CPRB, des actions menées, des projets à venir et de l'intérêt que porte l'équipe municipale et les habitants au patrimoine matériel et immatériel de Saint-Rivoal.

Les échanges ont porté sur :

→ **Les actions réalisées lors du précédent mandat :**

- Création du sentier du patrimoine, réalisé sur le bourg, avec la production d'un livret donnant les éléments de compréhension du patrimoine répertorié.
- Participation aux journées d'animation du réseau.
- Création et ouverture du sentier des écoliers.
- Cours de breton.
- Entretien de sentiers, etc.

→ **Les actions en cours :**

- Montage de dossier afin de trouver des financements pour la restauration du gros œuvre permettant de restaurer le petit presbytère du bourg.
- Création d'un groupe «sentiers» dans lequel se sont déjà inscrites plusieurs personnes lors de la commission patrimoine de l'automne.
- Création d'un groupe de travail sur le renouvellement du label (dont les personnes étaient présentes lors de la journée d'échange avec le Comité

Technique et Scientifique) qui continuera à travailler sur le patrimoine bâti et paysager.

- Mise en place d'un petit jardin dans la petite cour de l'école.
- Assurer les continuités écologiques en respectant les recommandations concernant les trames vertes et bleues.
- Cours de breton.

→ **Les actions envisagées :**

- Poursuivre le suivi des sentiers en essayant de rendre encore plus facilement lisibles les itinéraires.
- Préserver le patrimoine : talus et chemins creux de la commune.
- Faire connaître et sensibiliser les randonneurs fréquentant le gîte, sur les itinéraires existants.
- Sensibiliser les publics au patrimoine via des ateliers (dessins, etc.).
- Poursuivre notre participation aux journées du patrimoine et à la journée « patrimoine en marche » créée par le réseau CPRB.
- Harmoniser la signalétique dans les villages et sur les circuits en y intégrant des panneaux bilingues.
- Mener des actions en faveur de la langue bretonne. (site internet et bulletin municipal).

Le repas de midi fût pris à TY REUZ avec l'ensemble des gens présents sur la journée.

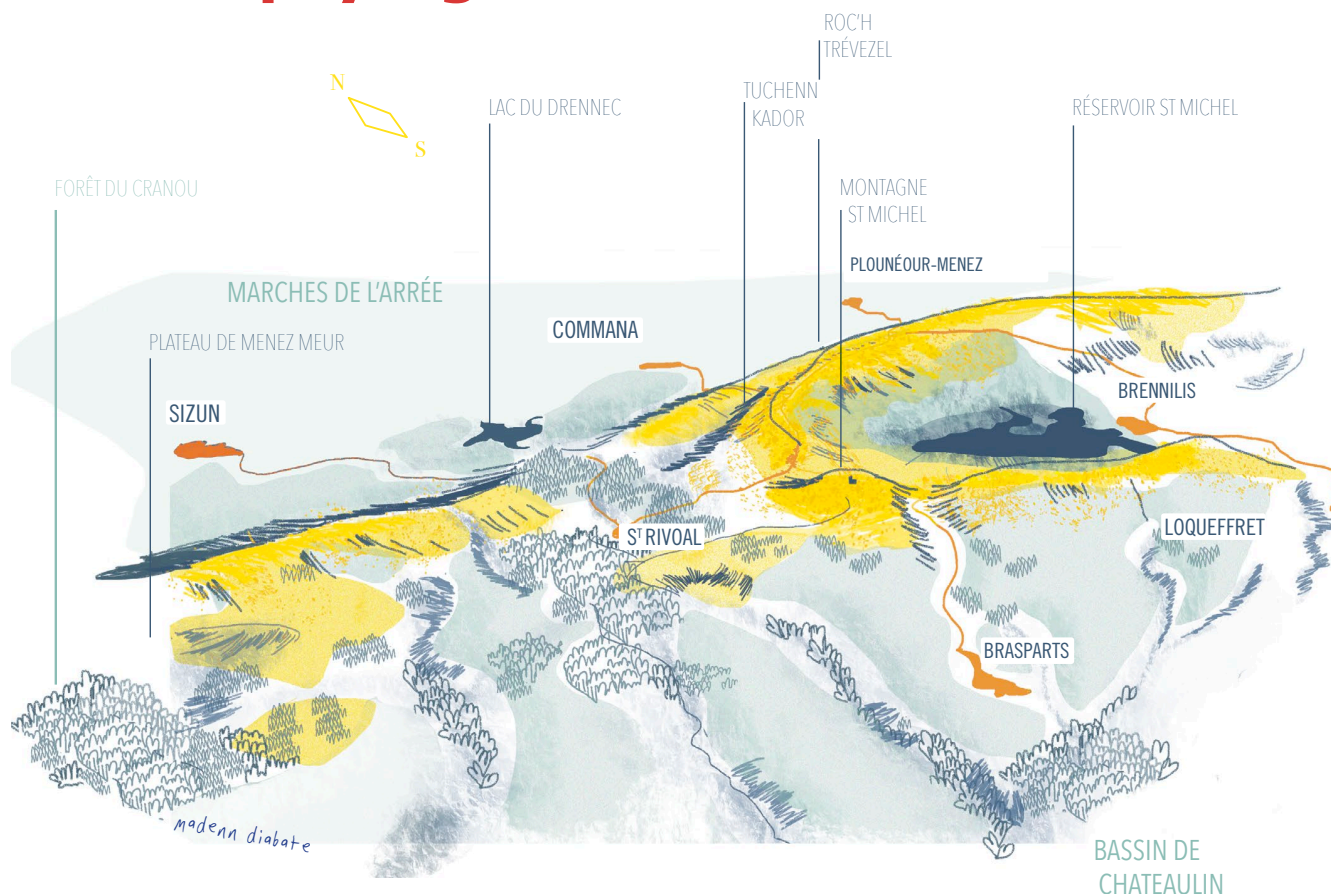
L'après midi, les habitants de la commune qui font partie du groupe patrimoine (ayant travaillé sur la venue du CTS) ont rejoint l'équipe de la matinée afin d'échanger de manière plus partagée encore sur l'attachement des habitants au patrimoine bâti et naturel de la commune.

Nous avons alors effectué la visite des villages et du bourg avec le support de l'étude label pour évaluer l'évolution du bourg, des villages et des espaces associés. A cette occasion, un reportage photographique a été réalisé par le réseau de CPRB.

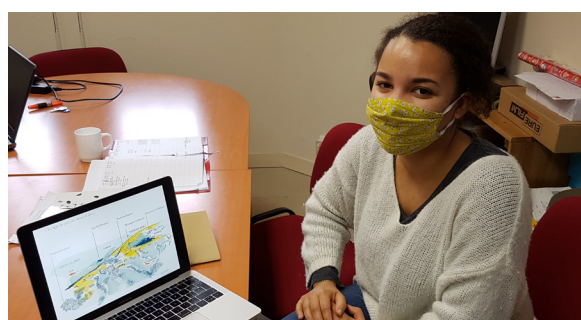
La prochaine étape va consister en un examen du renouvellement du label par le comité technique et scientifique.

Puis le Conseil d'Administration de « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » prendra sa décision en prenant en compte les décisions du comité technique et scientifique.

MADENN DIABATÉ étudie les paysages de St Rivoal



La municipalité a été sollicitée par une étudiante, Madenn Diabaté, qui effectue son stage de fin d'étude sur l'étude des paysages des Monts d'Arrée, notamment la lande. Elle a rencontré beaucoup de personnes sur le territoire, dont les enseignants et les élèves de l'école de Saint-Rivoal. Elle nous a déjà présenté une partie de son travail qui est très riche d'enseignements. Elle nous transmettra son mémoire une fois qu'elle l'aura terminé. C'est Madenn qui a dessiné l'illustration représentant Saint-Rivoal, sur la page de couverture de ce bulletin. Nous lui avons proposé de se présenter et d'y expliquer son étude.



Actuellement étudiante en cinquième et dernière année à l'école de la Nature et du Paysage de Blois, je prépare un diplôme de paysagiste (diplôme d'état).

J'ai consacré cette année à l'étude des paysages des Monts d'Arrée, notamment de la lande. Cet intérêt s'est basé sur l'urgence : les landes armoricaines disparaissent, entraînant avec elles des milieux écologiques riches et des espaces de rencontre, des marges sur lesquelles les idées les plus alternatives peuvent s'exprimer.

Cette analyse s'écrit en deux parties : une étude du territoire ouest des Monts d'Arrée, la présence de la lande et les réflexions sur sa gestion actuelle puis une proposition de projet, visant à valorisation les usages de landes, anciens ou innovants.

Pour le moment, mon regard se porte autour de Saint-Rivoal, notamment dans une relation entre le village et ses landes. Mon travail représente beaucoup d'illustrations, de dessins ou de cartographies dont voici un extrait.

KADASTR KOZH **Sant-Riwal**

E 1813 e voe peurechuet kadastr kozh hor c'humun. Ma, e gwirionez e oa Sant-Riwal c'hoazh ul lodenn eus Brasparzh d'ar poent-se met se zo un afer all.

Gant an aotrou De Kersauzon, **mentoniour**, e oa bet savet an **dachennaoueg**-se oc'h ober gant ar **gwalennataerezh**.

Divizet e oa bet sevel ar c'hadastr-mañ gant Impalaer ar C'hallaoued, Napoleon 1^{añ}, d'ar 15 a viz-Gwengolo 1807 evit bezañ gouest da dellañ an dud en ur mod reizh.

Hiziv an deiz eo un teul dispar evit kement istorour, **lec'hanvadurour**, arkeologour, **kêraozour** hag **ekologiezhour** zo, ha me oar piv c'hoazh... Diskouezet e vez warnañ pep tachenn zouar hag gant al levrioù a ya gantañ e c'hellec'h gouzout hec'h anv, petra veze gounezet enni ha piv a oa perc'henn warni. Al **lunellvos** a c'heller gwelout en ekomirdi a zo bet savet diwar titouroù ar c'hadastr kozh.

Erru eo kozh bremañ avat... Soñjit 'ta, 208 vloaz eo. Roget diroget aze hag ahont, melenaet ar paper gant an trenkter ha debret gant bleizi-koad... Pase poent eo **ratreañ** anezhañ ha mirout anezhañ en ul lec'h deread. Ker abominapl e koustfe ar ratreañ deomp ha n'hon eus lec'h deread ebet amañ evitañ. Kaset e vo neuze an teul azaou-mañ da Di an dielloù Departamant Penn-ar-Bed. Eno e vo ratreet ha miret evel m'eo dleet. Eveljust e chomo ar c'humun perc'henn warnañ memestra.

Niverelaet eo bet ha posupl eo teurel ur sell ouzh ar pajennoù kozh war lec'hienn Ti an dielloù Penn-ar-Bed : <https://recherche.archives.finistere.fr> ha «Cadastre».

Mentoniour : géomètre

Tachennaoueg : parcellaire

Gwalennataerezh : arpentage

Lec'hanvadurour : toponymiste

Kêraozour : urbaniste

Ekologiezhour : écologue

Lunellvos : maquette, plan-relief

Ratreañ : restaurer



Berr-ha-berr e Galleg :

L'ancien cadastre de Saint-Rivoal a été levé en 1813 sur ordre de Napoléon 1^{er}.

De nos jours, il reste un outil formidable pour toutes sortes de chercheurs et aménageurs.

Le document en notre possession a vieilli et nécessite une restauration et un lieu adapté pour sa conservation. Il va donc être transféré aux Archives départementales du Finistère.

Le document numérisé est consultable sur le site des Archives : <https://recherche.archives.finistere.fr> puis «Cadastre».

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES sur la commune

Les zones humides, déclarées d'intérêt général depuis 1992, sont des milieux de grande importance, à plusieurs niveaux. En effet, elles assurent un rôle sur le débit annuel des ruisseaux en limitant les périodes d'étiage trop marquées, elles accueillent une grande biodiversité, elles luttent contre l'effet de serre, épurent également l'eau, et sont une des composantes fortes du paysage de Saint-Rivoal. Il convient donc d'y porter un intérêt tout particulier.

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau) est le support des politiques de l'eau au niveau national.

Le Finistère fait partie du bassin Loire Bretagne qui comprend plusieurs départements. Tous les départements bretons en font partie.

Le Rivoal et les quelques ruisseaux qui serpentent sur la commune font partie du bassin versant de l'Aulne et sont donc rattachés aux politiques de l'eau du bassin Loire Bretagne. Pour adapter la gestion de l'eau au caractère de notre bassin versant, un SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de l'Aulne a été

mis en place, il s'agit donc de la déclinaison locale du SDAGE à l'échelle de notre bassin versant. Le SAGE demande que des inventaires des zones humides soient intégrés dans les documents d'urbanisme.

Sur notre territoire, une quatrième tranche d'inventaire des zones humides va être réalisée. L'EPAGA (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Aulne) a été désigné pour piloter cet inventaire; celui-ci regroupe plusieurs communes, ce qui a, entre autre avantage, d'optimiser les coûts liés à ces études.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'établir un projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'EPAGA afin que soit mené à bien cet inventaire. Les études commenceront en 2021. Un comité de suivi d'une quinzaine de membres sera constitué. Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'avancée des travaux et études.

La cartographie obtenue permettra d'affiner notre connaissance de ces milieux. En effet, l'étude nous donnera des éléments de connaissance sur la nature des sols au travers de la flore identifiée et on pourra ainsi poursuivre les efforts engagés pour préserver la ressource en eau sur Saint-Rivoal. En effet, nous sommes situés en tête de bassin et les enjeux liés à l'eau et sa gestion sont très importants.



Protéger la BIODIVERSITÉ et préserver L'ENVIRONNEMENT en lien avec le Parc naturel régional d'Armorique et le Département



La municipalité est attentive à la préservation et à l'entretien des espaces naturels. C'est pourquoi la commune a alerté le Département du Finistère et le Parc naturel régional d'Armorique, qui gèrent ces espaces, sur deux phénomènes qui risquent d'avoir des impacts futures sur les paysages et l'environnement.

Les Monts d'Arrée possèdent une variété de paysages atypiques qui en font sa renommée. La qualité de ces paysages et la richesse de la biodiversité attirent de plus en plus de touristes. Cette hausse est positive pour l'activité économique de notre communauté de communes. Cependant, on constate que le mode de fonctionnement des touristes évolue. En effet, on a constaté une présence de plus en plus importante de véhicules (camping-cars, vans, etc.) qui stationnent, (parfois plusieurs jours) à proximité de sites protégés, qui font partie des espaces naturels sensibles du Département (ex : Montagne saint-Michel). Ils stationnent également sur des délaissés, à proximité de routes départementales fréquentées (Roc'h Trévézel, Roc'h Trédudon). La présence régulière de ces véhicules a un impact négatif sur la qualité des paysages de notre territoire. En accord avec Monts d'Arrée Communauté, nous avons interrogé le Département pour savoir comment endiguer ce phénomène tout en maintenant une hausse de la fréquentation touristique.

Par ailleurs, la municipalité de Saint-Rivoal suit avec un grand intérêt la gestion des espaces naturels situés sur son territoire. Nous avons notamment des interrogations par rapport à la gestion et au suivi des parcelles de landes situées à proximité de la Montagne Saint Michel. La majorité de ces parcelles, situées sur la commune de Saint-Rivoal, appartiennent au Département du Finistère et à la Fédération départementale de la chasse. Il y a plusieurs années, ces parcelles étaient entretenues par un éleveur qui y faisait pâturer des moutons pendant la période estivale. Le parc naturel régional d'Armorique assurait un suivi du site, en collaboration avec un botaniste, afin d'étudier l'impact du pâturage sur la biodiversité de ces milieux naturels. Quand cet éleveur a arrêté son exploitation, la gestion de ces parcelles a été transférée à une autre exploitation agricole qui, au fil des années, a fait pâturer de moins en moins d'animaux. En 2020, aucun mouton n'a pâture ces landes. Du fait de l'absence d'animaux, la végétation s'est peu à peu refermée. Les ajoncs (Le Gall et d'Europe) prennent le dessus sur la végétation plus basse. Ce constat nous a amené à interroger le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) sur la gestion de ce site : ce site ne risque-t-il pas de perdre en biodiversité ? Etant donné la hausse des températures liée au changement climatique, l'absence d'entretien de ces landes ne favorise-t-il pas l'augmentation du risque d'incendie ? Si les éleveurs actuels ne sont plus intéressés pour entretenir ces parcelles, d'autres agriculteurs peuvent-ils les entretenir ?

Enfin, nous suivons également avec attention le projet du Département du Finistère qui souhaite aménager le site de la Montagne Saint-Michel (y compris la chapelle), dont le sommet est leur propriété. Nous avons donné un avis sur les aménagements proposés et nous suivons avec attention l'évolution de ce projet. Les premiers travaux vont consister à améliorer l'étanchéité de la chapelle.

Mettre en place des PRATIQUES D'ENTRETIEN des espaces publics prenant en compte le respect de l'environnement

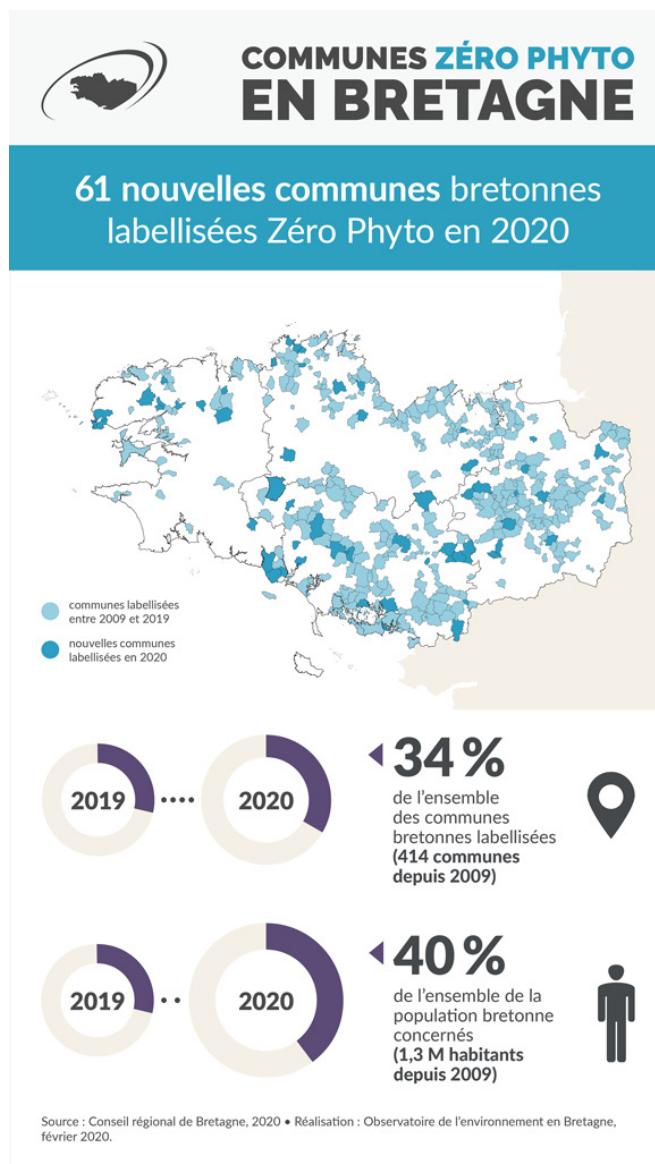
La commune de Saint-Rivoal n'utilisant plus de produits phytosanitaires depuis plusieurs années, la municipalité a candidaté au « Prix zéro phyto » organisé par le Conseil Régional.

Le Conseil régional encourage et accompagne les collectivités qui mettent en place des actions pour réduire, voire supprimer totalement l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. L'objectif est de limiter les risques de transfert des résidus de produits liés aux pratiques de désherbages chimiques vers les eaux de surface.

Depuis 2009, la région a créé les trophées «Zéro Phyto» qui récompensent les collectivités bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts. Les communes signent la charte «Entretenir au naturel» et mettent en place un plan communal. Sont concernés par cette charte, l'ensemble des espaces gérés par la collectivité et notamment les espaces verts, le cimetière, les terrains de loisirs et de sport, les trottoirs, la voirie... Etant donné que la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis des années, la municipalité a décidé de candidater à ce trophée. Un contrôle de nos pratiques a été effectué par l'EPAGA (Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'Aulne) pour évaluer le respect cette charte. Le prix « zéro-phyto » peut être obtenu après une année entière au niveau 5 de la charte.

Nous avons appris que notre collectivité sera récompensée le jeudi 6 mai 2021 à 11 h 00, lors du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau (CGLE) qui se déroulera au parc des expositions à Rennes.

Les chantiers collectifs de désherbage mécanique et manuel du cimetière font partie de ces pratiques vertueuses. Nous avons effectué 3 chantiers de désherbage depuis le début du mandat. Nous remercions donc les participants qui permettent à la commune d'effectuer ce travail plus rapidement.



Réaliser des AMÉNAGEMENTS DE SECURITE dans le bourg et les villages

La municipalité souhaite réduire les dangers liés à la circulation routière dans le bourg et les villages afin d'améliorer la sécurité des usagers, des piétons et des riverains. Il existe des zones sensibles où la sécurité des piétons doit être améliorée.

L'actuelle municipalité va reprendre une étude initiée à l'automne 2016. A l'époque, la commune avait sollicité « Finistère Ingénierie Assistance (FIA) », établissement public administratif qui accompagne les collectivités locales dans leurs projets. Avec l'aide du conseil départemental, ils avaient réalisé une étude approfondie pour déterminer le meilleur aménagement qualitatif permettant à la fois de réduire la vitesse, de sécuriser la circulation piétonne et de mettre en valeur le bourg. Cette étude avait identifié 11 sites sensibles à sécuriser :

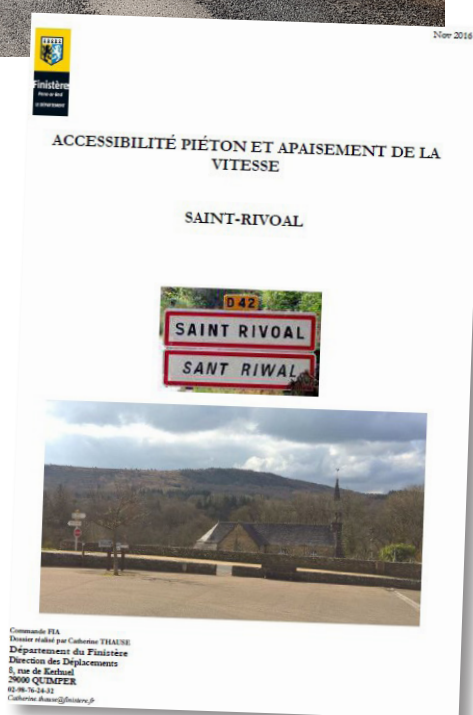
- L'entrée d'agglomération en venant de Sizun
- Le cheminement entre les lotissements et les salles municipales
- L'accès aux salles municipales et à la bibliothèque
- Le carrefour de la D30 et de la D42, au niveau de l'auberge
- La circulation sur la place et devant l'école
- Le carrefour de la D30 et de la D42, au niveau du cimetière
- Le cheminement piéton entre le cimetière et le pont (route de Brasparts)
- L'entrée d'agglomération en venant de Brasparts
- L'accès à l'aire de camping-cars



- Le virage à angle droit, au niveau de la maison Cornec
- L'entrée d'agglomération en venant de Morlaix,

Depuis la réalisation de cette étude, un autre site sensible a été identifié, au niveau du village de Penn Ar Guer, entre la route départementale et la route vers Lann Ar Marrou. Ce site sera intégré dans l'étude actualisée.

La commune fait de nouveau appel à « Finistère Ingénierie Assistance (FIA) » pour poursuivre cette étude. Une première réunion est programmée le 1er mars. L'objectif est, à partir de l'étude de 2016, de se mettre d'accord sur les dangers existants et de proposer plusieurs pistes d'aménagement. Nous espérons ensuite vous présenter ces propositions lors d'une réunion publique, si les conditions sanitaires le permettent. Si ce ne sera pas possible, nous vous les présenterons dans le prochain bulletin. Des travaux seront ensuite réalisés afin de remédier aux problèmes de sécurité. Nous demanderons également des aides financières



On a déjà commencé ce travail de sécurité en demandant au Département du Finistère de déplacer les panneaux d'entrée d'agglomération afin qu'ils soient situés davantage en amont de l'urbanisation. Cela doit normalement obliger les automobilistes à réduire leur vitesse à 50 km/h plus tôt que maintenant, en entrant dans l'agglomération.

Remettre en état le PARKING DE BODENNA

L'été, de nombreux touristes s'arrêtent au village de Bodenna pour commencer une randonnée vers la Montagne Saint-Michel. Ils stationnent généralement le long de la route communale, à proximité des maisons. La route étant peu large, ces véhicules gênent la circulation des riverains. C'est pourquoi nous allons remettre en état le parking situé à l'entrée du village. Un devis a été signé avec une entreprise de terrassement qui viendra faire les travaux vers la mi-mars, si les conditions météorologiques le permettent. Ces travaux coûteront 2 920 € TTC.



Réparer la VOIRIE COMMUNALE



Un état des lieux de l'état des routes communales a été effectuée avec le personnel technique de la communauté de communes afin d'identifier les voies les plus dégradées. Ce diagnostic a permis de définir que la route de Park Ar Zon et quelques ruelles du bourg sont prioritaires. A l'automne, un devis a été demandé à l'entreprise Eurovia qui est titulaire du marché de voirie. Les travaux coûteront 56 000 € TTC. Une partie de cette dépense sera financée par le fonds de concours de Monts d'Arrée Communauté.



Ce type de travaux ne peut s'effectuer que pendant des périodes relativement sèches. Les travaux seront réalisés en deux temps. Fin mars, début avril, sur la route de Park Ar Zon, l'accotement sera délimité et désasé et des fossés seront curés. L'entreprise effectuera également des purges de chaussée et changera une buse. Quelques semaines plus tard, vers le mois de mai ou juin, l'entreprise Eurovia fera des travaux de bitumage sur la route de Park Ar Zon et sur les ruelles du bourg.

Réparer la toiture de L'ÉGLISE

La toiture de l'église était dégradée, notamment le faîtage. Dès le mois de juillet, la municipalité a sollicité l'intervention d'une entreprise de couverture pour réaliser les travaux. L'emploi du temps de cette entreprise étant très chargé, celle-ci n'est intervenue qu'au mois de janvier. Des ardoises ont été changées, le faîtage a été réparé et une lucarne a été remise en place. Nous avons constaté des infiltrations d'eau entre le clocher et la toiture. L'entreprise de couverture doit revenir fin février pour colmater ces entrées d'eau.

Par ailleurs, en septembre, des travaux d'électricité ont été effectués à l'intérieur de l'église, afin de réparer l'éclairage du chœur de l'église.



Lors de l'assemblée générale de l'association Leur ar c'horneg, en octobre, le conseil d'administration a décidé de faire un don de 2 000 € à la commune de Saint-Rivoal pour l'entretien de l'église. La municipi-

palité remercie vivement et chaleureusement l'association Leur ar c'horneg pour sa générosité et son implication pour la commune de Saint-Rivoal.

Améliorer l'écoulement des eaux pluviales en CURANT LES FOSSES



Afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales, la municipalité a effectué quelques curages de fossés. Sylvain le Treust et Dominique Ducassé ont ainsi curé plusieurs fossés ou anciens fossés : sur la route de Goaremi, à Kernévez et sur la route de Bodenna. Ces travaux ont permis de supprimer des bouchons et éviter que l'eau déborde sur la chaussée. Les déblais récupérés dans le fossé de la route de Goaremi (cailloux, gravats) ont servi à reboucher des trous dans des chemins de randonnée.

Cette année, nous allons étudier tous les fossés existants sur la commune et évaluer ceux qui sont les plus dégradés et donc prioritaires à curer. Des travaux de curage seront ensuite effectués. Nous allons également recenser tous les endroits où des buses sont à mettre en place.

Rénover l'ancien PRESBYTÈRE

Cela fait déjà un an qu'une partie du mur de l'ancien presbytère s'est effondré. Dès l'entame de ce nouveau mandat, l'équipe municipale a œuvré pour remettre en état ce bâtiment, qui est un bâtiment historique de la commune. La restauration d'un bâtiment coûte cher. Nous avons donc fait des demandes de subvention auprès de l'État. L'inconvénient des financements publics, c'est qu'il y a des dates de dépôt de demandes de subvention et qu'on n'a pas le droit de commencer les travaux avant d'avoir obtenu un récépissé de dépôt de dossier.

Dès le début du mandat, nous avons étudié la manière de restaurer l'ancien presbytère. Au départ, nous pensions juste restaurer la partie du mur qui s'était effondrée. En étudiant davantage le bâtiment, nous avons constaté que le bâtiment avait d'autres dégradations au niveau de la maçonnerie, notamment sur le pignon. Dès le mois de juin, un devis a été demandé à une entreprise de maçonnerie. Le montant des travaux s'élevait à 44 332 € TTC.

Étant donné le montant élevé du devis, nous avons estimé qu'il fallait une aide financière pour réaliser ces travaux. La commune de Saint-Rivoal a donc sollicité une subvention auprès de l'État dans le cadre de la dotation de soutien aux investissements locaux (DSIL). Il s'agit d'un appel à projets où chaque commune qui le souhaite peut candidater. L'État fait ensuite une sélection des projets en fonction de différents critères. Nous avons élaboré un dossier dans lequel nous avons rappelé l'importance historique de ce bâtiment et la nécessité de le restaurer. Ce dossier a été déposé à la sous-préfecture en septembre. La réponse de l'État ne nous est parvenue qu'en décembre. Elle était malheureusement négative et nous n'avons pas obtenu de financement.

Pour autant, nous n'avons pas abandonné l'idée de rénover ce bâtiment. Nous avons réfléchi à l'usage du lieu. En effet, ce bâtiment était jusqu'à présent utilisé comme laverie et lieu de stockage. Or, les machines à laver et sécher le linge ont été transférées à l'intérieur du gîte municipal, dans un local technique, au plus proche des besoins. Nous nous sommes dit que l'ancien presbytère pouvait être entièrement restauré afin de pouvoir servir à un autre usage, non encore défini.



Nous souhaitons désormais faire une rénovation structurelle et énergétique de ce bâtiment. Pour cela, nous avons donc fait appel à des artisans pour qu'ils nous établissent rapidement des devis : maçonnerie, charpente, isolation et menuiserie. Nous avons appris par le charpentier que les murs des façades s'écartent de plus en plus car une partie de la charpente a été coupée il y a plusieurs années. Un état des lieux du site a permis de dresser le diagnostic suivant : les murs se sont affaissés par endroit, la maçonnerie est déstabilisée. Des palattes en chêne sont abîmées. Les joints ne sont plus opérationnels, facilitant les infiltrations d'eau. Les menuiseries sont en bois, simple vitrage et sont très dégradées. Le bâtiment n'est pas du tout isolé. C'est un bâtiment en pierre, avec des murs épais, sans isolation. Il est classé en catégorie G (chauffage et eau chaude sanitaire).

Différents types de travaux sont envisagés :

- Des travaux de maçonnerie permettant de restaurer les murs extérieurs : dépose et repose de la maçonnerie identique à l'existant, réfection des joints, changement des linteaux chênes de la porte et des fenêtres, etc. ;
- Des travaux de charpente afin de consolider le bâtiment et de maintenir les murs extérieurs : mise en œuvre et en charge d'une sablière et de fermes, etc. ;
- Des travaux d'isolation et de parement intérieur :
 - > sur les murs intérieurs en façade et en pignon, mise en place d'un enduit à la chaux puis installation d'un isolant. La résistance thermique R de

l'isolation installée sera supérieure ou égale à 4 m².K/W ;

> sur les rampants, installation d'une isolation d'épaisseur de 26 cm et une résistance thermique R supérieure ou égale à 6,3 m².K/W ;

> dans les combles, pose d'un film pare-vent en sous face de la toiture et installation d'une isolation d'épaisseur de 40 cm et une résistance thermique R supérieure ou égale à 8 m².K/W.

- Des travaux de changement des menuiseries, en double vitrage avec argon : 1 porte d'entrée et 4 fenêtres en bois.
- Installation d'une ventilation simple flux hygrorégulable

Le coût total des travaux est estimé à 68 453 € TTC. Afin de pouvoir financer ces travaux, nous avons redemandé des subventions à l'État. L'une d'entre elles est la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). Le dossier était à déposer avant le 31 décembre 2020. L'autre demande concerne à nouveau la dotation de soutien aux investissements locaux (DSIL) mais, cette fois-ci, avec une spécificité « rénovation énergétique des bâtiments ». Dans notre dossier, nous avons donc inclus une partie « isolation » et « remplacement des menuiseries » car une des priorités de la subvention porte sur les économies d'énergie. Nous avons également fait faire par l'ALECOB (agence locale de l'énergie du centre ouest Bretagne) une analyse énergétique du bâtiment. Le dossier était à déposer pour le 20 février.



Nous espérons bénéficier d'un financement significatif afin de pouvoir réaliser les travaux tels que nous le souhaitons.

L'inconvénient avec les financements publics, c'est qu'il y a des dates de dépôt de demandes de subvention et qu'on n'a pas le droit de signer des devis pour les travaux avant d'avoir obtenu un récépissé de dépôt de dossier. Maintenant que le dernier dossier a été déposé le 20 février, nous allons pouvoir signer des devis afin que les travaux commencent au plus vite. Les délais de réalisation peuvent être estimés à 6 mois de travaux. Un tel planning permettrait de pouvoir débiter les travaux au printemps de l'année 2021 pour une fin des travaux à la fin de l'année 2021.

Mettre en valeur le TERRAIN DE FOOT

Une canalisation des eaux pluviales débouche juste au milieu du futur terrain de football, ce qui inonde le terrain lors des fortes pluies. Des travaux de terrassement sont donc nécessaires pour prolonger le tuyau et pour créer un puits d'infiltration. Un devis a été demandé à l'automne. Ces travaux, qui coûtent 2 200 € TTC sont prévus vers la mi-mars, en fonction des conditions météorologiques. Ensuite, un chantier participatif sera organisé afin de préparer et niveler le terrain puis pour ensemercer le gazon.



UN PANNEAU D’AFFICHAGE sur la place du bourg

Suite aux souhaits formulés par les habitants lors des réunions publiques, il a été installé un double panneau en liège sous l’abri-bus. Cet espace nous permet à tous d’épingler nos « petites annonces » : offres et demandes de biens et services, ainsi que de covoiturage. Pour le bon fonctionnement de ce panneau informatif, il est souhaitable que toute annonce soit datée, et retirée au terme d’un mois (excepté pour certains sujets plus durables), laissant ainsi la place aux nouvelles annonces.

Les trois panneaux en plexiglas de l’abri-bus, plus spacieux, restent le support pour les affiches événementielles et autres grands formats.



Pour toute question ou suggestion (les réunions de commissions étant suspendues pour raison sanitaire) n’hésitez pas à contacter Nizou : 06 20 18 81 25 ou Pierre-Yves : 06 89 57 83 89.

Acheter et/ou fabriquer des produits MÉNAGERS ÉCOLOGIQUES



Afin de fabriquer ses propres produits ménagers, Karine Hamon, cantinière à l’école, a contacté une personne de l’association EPAL qui a déjà eu l’occasion de travailler sur le sujet des produits de nettoyage « faits maison ».

Elle a récupéré des protocoles et des recettes qu’elle a déjà mis en œuvre. Dans les sanitaires de l’école, le savon à mains était auparavant conditionné dans des bidons plastiques.

Le savon est désormais scellé au mur. Il ne traîne plus dans les lavabos et s’use moins vite. C’est une économie. En plus, le savon que la mairie achète désormais est écologique et confectionné par des savonnières locales qui nous livrent directement. Le savon va donc directement du producteur au consommateur.

Créer un nouveau SITE INTERNET



La municipalité a décidé de créer un nouveau site internet. L'objectif du site est à la fois de diffuser des informations municipales et locales aux habitants du territoire et de faire connaître la commune au-delà de notre territoire (attractivités du territoire, gîte municipal, commerces, etc.).

Le premier travail va consister à définir un rubriquage afin d'organiser et de classer les différentes pages du site afin de permettre de trouver facilement l'information.

La commune ne sait pas encore si elle fera appel à un prestataire ou si le site sera créé en interne. Des entreprises de création de site internet nous ont déjà sollicités mais ces échanges ne nous ont pas convaincu. Nous continuons nos recherches sur des solutions possibles.

Tenir des PERMANENCES RÉGULIÈRES

La municipalité continue d'assurer des permanences le samedi matin, de 10h à 12h afin de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent d'exprimer leurs préoccupations ou de formuler leurs demandes en mairie. Vous pouvez venir quand vous le voulez.

Régulièrement, nous irons aussi à votre rencontre, dans les villages, afin d'échanger avec vous ou de voir d'éventuelles problématiques.

Mettre en place un N° D'URGENCE

Par ailleurs, nous avons mis en place un système d'appel urgence. Le maire ou les adjoints auront un téléphone en leur possession, à tour de rôle. Par conséquent, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et, en cas d'urgence, vous pourrez appeler sur ce téléphone. Le numéro est le suivant : 06.43.25.65.28

Ce numéro ne doit servir que pour des urgences. Pour tous les autres sujets ou si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un élu, nous vous remercions d'appeler ou de venir à la mairie pendant les horaires d'ouverture. Nadia, la secrétaire de mairie prendra note de votre demande. Vous pouvez aussi venir à la permanence du samedi matin, de 10h à 12h.

RAPPEL : la mairie est fermée au public les mardis et jeudis matin.

Je vous remercie de respecter les plages horaires d'ouverture :

> Lundi et vendredi : 10h-12h et 14h-17h

> Mardi et jeudi : 14h-17h

Numéro d'urgence Mairie

06.43.25.65.28



Information sur la CLI DES MONTS D'ARRÉE

Pourquoi une Commission Locale d'Information des Monts d'Arrée ?

Dans chaque territoire où il existe une installation nucléaire, une commission locale d'information (CLI) réunissant des représentants de la société civile y est rattachée. Une CLI est une structure d'information et de concertation avec une double mission :

informer la population sur les activités nucléaires, et assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires.

La CLI questionne l'exploitant, c'est à dire EDF pour le site de Brennilis, l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

La CLI organise des débats, surveille l'environnement, engage des expertises.

Composition de la CLI :

Le décret du 12 mars 2008 a fixé quatre catégories de membres : les élus (au moins 50%), les associations de protection de l'environnement (au moins 10%), les organisations syndicales, les représentants du monde économique et les personnes qualifiées (au moins 10%).

Les services de l'Etat, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'exploitant et les services du Conseil général peuvent assister aux séances mais uniquement avec voix consultative.

Lors du mandat précédent, Hervé Quéré était le délégué à la CLI pour Saint-Rivoal.

Pour rappel, ou pour information :

La centrale nucléaire de Brennilis a été l'unique centrale électrique de la filière à eau lourde en France. Sa construction démarre en 1962, elle est inaugurée en Janvier 1967. Après 18 ans de production électrique, celle-ci est définitivement arrêtée en 1985, puis progressivement démantelée depuis 1997.

La liste des réacteurs nucléaires en France compte depuis juin 2020 (arrêt de Fessenheim) cinquante-six réacteurs nucléaires produisant de l'électricité dans dix-huit centrales nucléaires. Douze réacteurs sont en cours de démantèlement sur les quinze réacteurs électronucléaires définitivement arrêtés. Un réacteur est en construction.

Après la fermeture de Brennilis, en 1985, des employés sont restés sur le site, notamment pour mettre à l'arrêt le réacteur et évacuer le combustible. La phase 2 du démantèlement a débuté en 1997. En 2007, le Conseil d'Etat, sollicité par le réseau « Sortir du nucléaire », annule le décret qui autorise la procédure de démantèlement. Il pointe un manque de transparence et exige une enquête publique. Le chantier ne redémarre qu'en 2011.

Le directeur de la centrale a répondu aux questions du Télégramme en Janvier 2020, nous informant sur la dernière phase du démantèlement :

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

En 2020, nous sommes en instruction d'une nouvelle étape de démantèlement complet. Nous avons déposé un dossier en juillet 2018. Nous attendons le résultat de l'autorité de sûreté à la fin de l'année, puis une enquête publique en 2021 pour un décret en 2022. Après, nous prévoyons dans notre dossier dix-sept ans de travaux, car on va s'attaquer à la cuve du réacteur. Cette partie va être la plus technique. Elle va utiliser des robots, car c'est la zone la plus radioactive de l'installation. Des pilotes seront à distance, protégés par l'épaisseur de béton du bloc réacteur, et ils manipuleront, au joystick, les robots qui seront à l'intérieur. Cela va permettre de démanteler, étape par étape, la cuve et les circuits de refroidissement au gaz carbonique. À l'intérieur, dans quelques années,

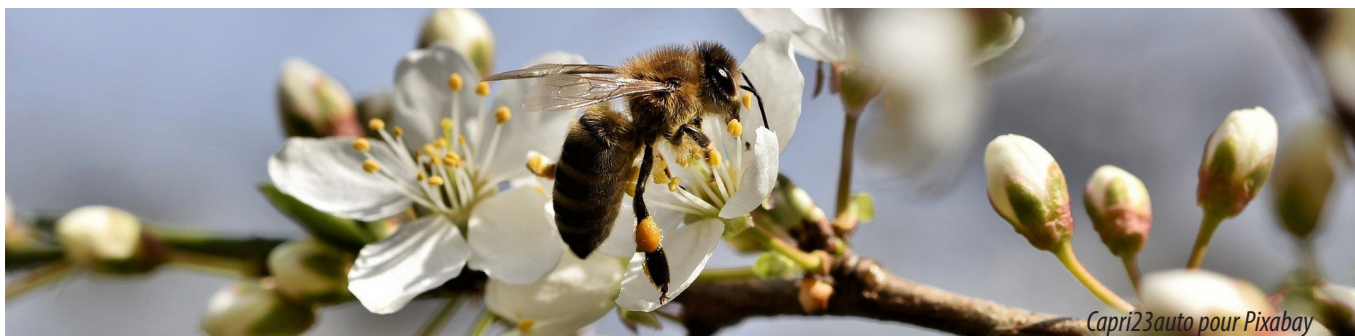
des robots vont donc entrer afin de découper la cuve en petits composants de façon à les mettre dans des colis de déchets, soit très faiblement, soit faiblement, soit moyennement actifs, qui iront dans le centre de stockage de l'Andra à Soulaïnes-Dhuys, en Champagne-Ardenne.

Combien de personnes travaillent actuellement sur le site ?

Nous sommes environ 70. Nous prévoyons pour la période de démantèlement complet de 120 à 150 personnes au maximum.

Combien va coûter le démantèlement ?

En ce qui concerne Brennilis, nous faisons partie du programme de première génération qui comprend huit autres réacteurs. La provision est de 3,4 milliards d'euros. Elle est déjà financée par des actifs dédiés.



Pour la sauvegarde des POLLINISATEURS

Plus de 40% des insectes pollinisateurs sont en voie de disparition. Ils jouent pourtant un rôle essentiel dans l'équilibre des milieux naturels. La diminution des ressources alimentaires (raréfaction des fleurs des champs) est l'une des causes de ce déclin.

Nous pouvons aider les pollinisateurs en semant des fleurs mellifères qui leur apporteront le nectar et le pollen dont ils ont besoin pour se nourrir.

Pour agir en faveur des pollinisateurs, l'Association « Dansent les Abeilles » vous propose de recevoir gratuitement un sachet de graines mellifères à semer dès le printemps prochain.

Sur le balcon, sur le rebord d'une fenêtre, dans le jardin... en semant des graines de fleurs mellifères... **PARTICIPONS ENSEMBLE À LA SAUVEGARDE DES INSECTES POLLINISATEURS ET À LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ !**

→ Pour recevoir gratuitement un sachet de graines mellifères*, faites nous parvenir, avant le 15/03/21, une enveloppe retour timbrée à vos noms et adresse, (affranchissement 20g) à :

Association Dansent les Abeilles
Lezalain – 29190 Pleyben

Contact : dansentlesabeilles@orange.fr

* sachet de graines pour 2 m² - dans la limite des stocks disponibles

ÉCOMUSÉE des Monts d'Arrée

Un pressoir primitif inauguré à l'écomusée



Depuis le mois de septembre dernier, un objet monumental se tient sous la toiture en genêt du loch de la maison Cornec. Constitué d'un haut tronc, à la perpendiculaire duquel s'encastre une poutre amovible lestée à son extrémité, ce pressoir primitif est complété par une pierre à cidre placée au pied du tronc. Témoignant d'une pratique ancienne et rudimentaire attestée sur le territoire dès le début du XIXe siècle, la présence de cet objet à Saint-Rivoal est le résultat d'une collaboration fructueuse entre le Conseil départemental du Finistère, l'écomusée du Pays de Rennes et l'écomusée des Monts d'Arrée. Fabriqué par Jean-Pascal Adrast sur la base de collectages réalisés par François de Beaulieu, ce pressoir a permis d'extraire une soixantaine de litres de jus de pomme lors d'une pressée expérimentale réalisée en novembre dernier.

Un travail d'équipe !

Du 30 octobre 2019 au 20 août 2020, l'exposition Pom pom pommes, une histoire bretonne a été présentée à l'écomusée du Pays de Rennes. Les recherches scientifiques et les collectages ont été réalisés en amont par Anne-Cécile Turquety et François de Beaulieu.

Dans la grande majorité des fermes et spécialement en Basse-Bretagne, on trouvait des pressoirs rudimentaires. Ce système de levier est assez répandu au XIXe siècle, mais les éléments en bois ont souvent disparu et il n'en reste généralement que la maie, lorsqu'elle était en pierre (granit, kersantite, ou schiste). Aucun pressoir primitif complet « original » n'a été retrouvé. En revanche, l'écomusée des monts d'arrée conserve dans ses collections une maie de granit seule qui avait été donnée par un habitant de Saint-Cadou. Pour les besoins de l'exposition, une reconstitution a donc été commandée à Jean-Pascal Adrast, menuisier à Plounéour-Menez, qui a pris appui sur les trois clichés de François Joncour (Brasparts, vers 1910).

Dans la mesure où le pressoir était destiné à être déposé à l'écomusée des Monts d'Arrée au terme de l'exposition, le Conseil départemental du Finistère (propriétaire des collections de l'écomusée) en a financé la fabrication.

Une pressée inaugurale réussie.

Il était prévu d'inaugurer le pressoir lors de la fête d'automne annuelle. Cette fête n'ayant pu avoir lieu, les essais ont été réalisés à huis clos par Christophe Le Guern dont le travail a toutefois suscité la curiosité bien légitime des rares promeneurs, qui ont tout de même donné un coup de main.

Comme pour une pressée sur un pressoir à vis, il faut d'abord dresser la motte (paille et pommes broyées) sur la pierre à cidre ou maie. Une planche est placée sur le haut de la motte. La poutre enfoncée dans le trou du tronc repose sur la planche. Le lest pesant sur l'extrémité de la poutre permet de produire un effet de levier dont la force est transmise à la planche qui écrase la motte.

La pierre utilisée ici appartient aux collections. La partie en forme d'entonnoir était cassée, elle a été restaurée en terre glaise.



Une reconstitution muséographiée

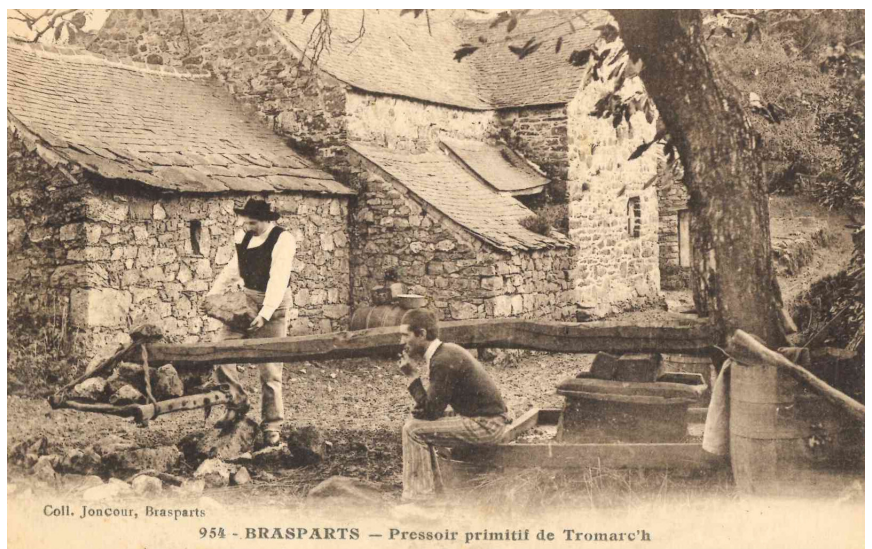
Dans l'usage traditionnel, on mettait en œuvre ce type de presseur très simplement en utilisant un arbre doté d'un trou dans lequel on plaçait la poutre. On pouvait utiliser toujours le même arbre auquel cas on positionnait une maie en pierre à son pied de façon plus pérenne. Dans tous les cas, on n'aurait pas installé ce type de presseur dans une grange. Si le presseur primitif reconstitué par l'écomusée des Monts d'Arrée est présenté à l'abri du loch, c'est uniquement dans un souci de conservation et de valorisation de cet objet. Nous espérons qu'il trouvera bientôt un public nombreux pour l'admirer !

Cliché François Joncour - Collection Sur les traces de François Joncour.



304. - Une Ferme de Praspars. - La fabrication du Cidre

Collection Joncour, Braspa



954 - BRASPARTS - Presseur primitif de Tromarc'h

Coll. JonCour, Brasparts

Pour le label CPRB

La nouvelle équipe municipale souhaite prolonger l'adhésion de St Rivoal à l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne (CPRB).

Le renouvellement de cette adhésion n'est pas automatique, elle est soumise à l'approbation d'une commission de contrôle. Pour nous, cela a eu lieu le 27 octobre 2020.

En fonction de l'évolution, donc de l'évaluation par cette commission de notre patrimoine en bien ou en mal, notre label peut être maintenu ou supprimé.



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Quel intérêt avons-nous à conserver notre adhésion au CPRB ?

- Sur les communes qui ont ce label, il y a un intérêt financier pour les particuliers qui désirent effectuer des travaux d'entretien et de restauration sur leur maison. Le CPRB alloue sur dossier des subventions pour ce qui touche l'aspect extérieur des maisons, murs, toitures...
- Il s'agit de garder pérenne et entretenir cette richesse qu'est l'ensemble du patrimoine que nous ont légué les générations qui nous ont précédées. Nos élus et un nombre important de Rivoaliens y sont attachés.
- Par patrimoine, il faut comprendre tout ce qui fait la spécificité de notre commune. C'est bien sûr le bâti sur le bourg et dans les villages, la nature, qui comprend nos chemins et sentiers (entre-autres nous avons chez nous un tronçon historique du "chemin du comte" ainsi que celui du "tro Breiz") avec aussi, des talus remarquables, les ponts et passerelles, les calvaires, un menhir, un site d'intérêt National qu'est la montagne Saint Michel sans compter les fours, lavoirs, puits, ainsi que le patrimoine immatériel que sont le nom des villages, du parcellaire, l'histoire locale, la langue, les chants... nous en oublions sûrement.
- Ce patrimoine n'est pas en déshérence, des associations locales, des personnes travaillent depuis longtemps déjà avec les moyens à leur disposition pour entretenir et faire vivre notre bien commun.

L'équipe municipale actuelle a la volonté d'aider tous ceux qui sont déjà engagés dans la préservation de notre patrimoine.

C'est dans cet esprit qu'ont été programmées des réunions afin de mettre en place des commissions extra-municipales dont une en particulier sur le patrimoine et notre adhésion au CPRB.

Lors des discussions pendant ces rencontres, un accent particulier a été mis sur l'évolution de l'aspect extérieur des maisons du bourg ayant un caractère architectural évident.

Le constat qui a fait l'unanimité a été de dire que si des restaurations ont été bien conduites, d'autres posent questions. Il ne s'agit pas ici juger tel ou tel travail, car toutes les réalisations l'ont été avec l'intention de bien faire.

Le constat que nous faisons est qu'une connaissance insuffisante du bâti ancien précède trop souvent le passage de l'intention aux travaux.

Malheureusement, les conseils que peuvent donner certains artisans maçons qui ont été formés à utiliser le ciment et les produits de l'industrie du bâtiment ne sont pas toujours adaptés à la restauration des vieilles maisons. Trop rares sont les professionnels qui utilisent la chaux aérienne, ainsi que les techniques de construction qui ont prévalu à l'édification de nos vieilles maisons.

Il nous a donc semblé évident de vous proposer, dans les bulletins qui vont suivre, de vous permettre d'avoir une connaissance plus approfondie des maisons de terroir dans leurs atouts et leurs fragilités.

Ces informations seront données par des professionnels travaillant depuis longtemps le sujet. Il n'est pas question ici de faire de vous des spécialistes mais de vous permettre d'avoir une culture suffisante pour faire des choix éclairés afin de savoir si les conseils qui vous seront prodigués pour conduire vos travaux sont judicieux.

→ Nous sommes sur les monts d'Arrée avec une pluviométrie importante, un sous sol rempli d'eau, de nombreux puits sur la commune. Le prochain article sera consacré à l'humidité et ses conséquences sur le vieux bâti.

Notre commune a un riche patrimoine, sachons le préserver.

Inventaire du patrimoine bâti de Saint Rivoal:
<http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/presentation-de-la-commune-de-saint-rivoal/825b99e5-81bb-4294-9ed3-8b66332f92e1>

Les éditions Flohic ont publié en 1998 "Le patrimoine des communes du Finistère" en 2 tomes (aujourd'hui épuisé). On peut y retrouver le patrimoine de Saint Rivoal répertorié à l'époque.

Une bonne base culturelle pour tous ceux qui ont un projet de réhabilitation de leur vieille maison : TIEZ BREIZ - Association pour la connaissance, la sauvegarde, la mise en valeur de l'architecture et des sites ruraux en Bretagne.

<https://www.tiez-breiz.bzh/restaurer-rehabiliter/les-fiches-techniques>



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

TRAVAUX SUBVENTIONNABLES POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE ANCIEN ET LES AMENAGEMENTS DE VOIRIE AU TITRE DES CPRB

OPERATIONS PRIVEES

TRAVAUX ELIGIBLES A UNE AIDE REGIONALE	TRAVAUX NON ELIGIBLES	TAUX D'AIDE
<ul style="list-style-type: none"> . Restauration de bâtiments privés . Ravalement et restauration des façades visibles de la voie publique (<i>maçonnerie, taille de pierre, enduits et joints à la chaux</i>) . Menuiseries bois, volets battants ou persiennes bois . Mise en peinture des menuiseries bois . Restauration et mise en peinture des ferronneries anciennes (<i>grilles, balcons, heurtoirs...</i>) . Charpente et couverture . Restauration des cheminées et éléments de toiture en place (<i>lucarnes, épis de faîtage, crêtes faîtières, girouettes...</i>) . Amélioration du montage des réseaux de gouttière à l'occasion d'une restauration . Murs de clôture d'origine et escaliers anciens . Petit patrimoine ancien (<i>fours, puits...</i>) . Façades commerciales et enseignes . Suppression ou réduction des caissons lumineux sur potences en étages . Réalisation d'enseignes de style (<i>ferronnerie d'art ou tableau bois</i>) . Restauration ou rénovation des façades (<i>panneaux bois</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> . Travaux de reconstruction, de modification ou d'extension du bâti . Modification ou création d'ouvertures . Travaux d'isolation . Menuiseries et volets PVC ou Alu . Caissons lumineux et stores . Travaux d'accessibilité PMR 	<p>15% TTC Seuil minimum des travaux : 5 000 € Plafond de subvention : 20 000 €</p> <p>1 demande par an et par bénéficiaire privé</p>

Les conditions:

- . Le bâtiment doit être retenu dans l'Etude Label et inscrit dans le Plan d'Aménagement Patrimonial (PAP). L'avis de l'ABF et/ou du CAUE est obligatoire.
- . Les travaux doivent respecter le Cahier de Prescriptions Architecturales.

CLUB CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE

de la Vallée du Rivoal



Un geste pour la biodiversité : Plantez une haie nourricière !

La plantation d'arbres et d'arbustes indigènes sur un terrain est sans doute le geste le plus bénéfique que nous puissions faire pour les oiseaux et la faune.

Ils offriront des supports de nids aux oiseaux, des lieux où se reposer, se mettre à l'abri des intempéries et se cacher.

Les essences locales à fruits, baies et graines sont les plus favorables. Les essences ornementales et/ou exotiques, outre le caractère envahissant de certaines, sont généralement beaucoup moins intéressantes car elles n'abritent pas le cortège d'invertébrés, source de nourriture nécessaire aux oiseaux européens.

Plus naturel et efficace que nos mangeoires et nichoirs, la plantation d'une haie n'empêche en rien la pose d'installations pour les oiseaux, pour compléter l'offre et surtout pour le plaisir de nos observations.



Mésange charbonnière sur Fusain - Image par Capri23auto de Pixabay



Récoltez dès à présent vos graines et boutures... Dès que les rassemblements seront possibles, le CPN espère proposer des ateliers de semis, boutures et trocs pour permettre à chacun de compléter ses jardins de nouvelles essences. Et pourquoi pas planter collectivement une belle haie le long d'un terrain communal ?

Grands arbres	Arbres moyens	Grands arbustes	Petit arbustes
Châtaigner	Alisier torminal	Aubépine épineuse	Argousier
Chêne pédonculé	Aulne glutineux	Aubépine monogyne	Bourdaine
Chêne sessile	Charme commun	Buis	Cassis
Érable sycomore	Érable champêtre	Coudrier (=Noisetier)	Cornouiller sanguin
Frêne commun	If	Houx commun	Framboisier
Hêtre commun	Poirier sauvage	Saule marsault	Fusain d'Europe
Merisier	Sorbier des oiseleurs	Sureau noir	Groseillier commun
Noyer commun		Troène commun	Nerprun purgatif
Tilleul			Prunellier
			Viorne obier

Le portrait : Le Blaireau d'Eurasie

Cousin des loutres ou des belettes, le Blaireau (Meles meles) est la plus grosse espèce de Mustélidés de nos contrées.

Trapu et court sur pattes, il peut atteindre 70cm de long (90cm avec la queue) pour 25 à 30cm au garrot et jusqu'à une vingtaine de kilo (12 en moyenne). Il est très reconnaissable aux bandes longitudinales noires qu'il porte sur son museau blanc. Le blaireau est omnivore et adapte son régime alimentaire aux ressources saisonnières (insectes, lombrics, végétaux...).

Animaux sociaux, les Blaireaux construisent de vastes réseaux de terriers familiaux qui peuvent se transmettre de génération en génération durant des dizaines d'années. Le Blaireau vit généralement en famille comprenant la mère (la blairelle) et ses petits (les blaireautins). Mais des clans plus nombreux aménagent parfois de véritables villages. Dans les vieux terriers, les familles de Blaireaux cohabitent parfois avec des renards, lapins, chauves-souris... Très propre (voir maniaque...), le blaireau sort toujours de chez lui pour faire ses besoins et passe beaucoup de temps à nettoyer son terrier, qui est toujours impeccable !

Alors que le Blaireau est protégé dans de nombreux pays européens, il est malheureusement chassable en France. Il est donc chassé neuf mois et demi par an, souvent via la pratique du déterrage (aussi appelée vénerie sous terre) qui consiste à traquer les animaux dans leur terrier.



Jeux Dans la gueule du blaireau...

Voici la « forteresse » d'une famille de blaireau. Remplace chaque mot à sa place :

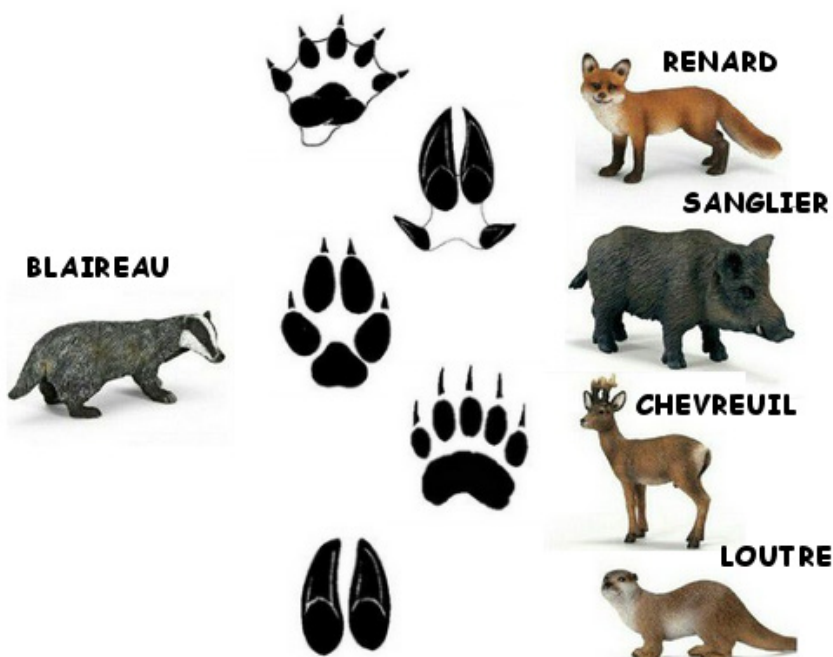
TOBOGGAN – GUEULE – POT – GARDE-MANGER
– BLAIREAUTINS

Parmi ces empreintes, laquelle appartient au Blaireau ?

Indice 1 : Les Mustélidés laissent la trace de leurs 5 doigts.

Indice 2 : Pour creuser son terrier, le blaireau possède de longues griffes...

Relie ensuite les autres traces aux bons animaux



Le saviez-vous ? Qu'est ce qu'un feuillage marcescent ?

Les végétaux à feuillage marcescent conservent leurs feuilles, sèches et mortes, sur leurs branches durant la période hivernale. Les feuilles ne tombent qu'au moment du redémarrage de la végétation, quand les bourgeons éclosent pour donner les nouvelles feuilles. Le hêtre, le charme, la plupart des chênes et le châtaigner sont des arbres à feuillage marcescent. Dans nos campagnes bien ventées, cela est surtout visible sur les arbres de sous-bois.

Les feuillages marcescents ont l'avantage au jardin de jouer un rôle de brise-vue en toute saison et sont parfois utilisés en haie.

Club Connaître et Protéger la Nature

« La Vallée du Rivoal »

Le Club a pour vocation d'accueillir tous les curieux de nature, de tous âges et tous horizons, du néophyte au spécialiste. L'idée est que chacun arrive avec ses connaissances et ses envies pour proposer des balades à thème, ateliers, chantiers, sciences participatives, conférences, projections...

Cotisation annuelle de 5€ par personne ou 10€ par famille.

Contact : lavalleedurivoal@yahoo.com
Agathe Lefranc 06 67 29 34 35

BIBLIOTHÈQUE

Flap ha lenn

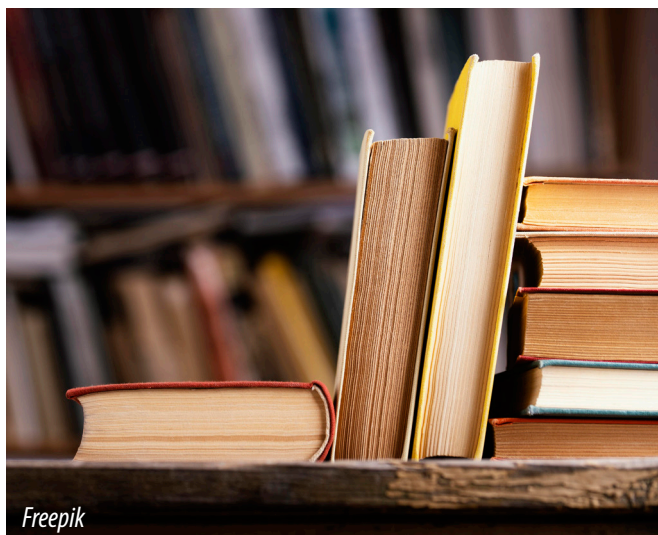
La bibliothèque ouvre de nouveau ses portes aux horaires habituels. Le protocole sanitaire a été mis en place pour vous accueillir dans les meilleures conditions et le quota d'emprunt a été relevé à 6 livres afin de s'adapter à la période.

L'exposition « Palette, musée des couleurs », réalisée par Caroline Desnoëttes, est actuellement visible à la bibliothèque. Une exposition arc-en-ciel gaie et ludique sur le thème de la couleur, conçue comme une première rencontre avec les chefs-d'oeuvre de grands peintres.

Cette exposition est mise à disposition par la Bibliothèque Départementale du Finistère. Elle sera visible jusqu'au 23 février et est accompagnée d'un fond documentaire consultable sur place.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles ? Rendez-vous mi-mars pour la prochaine Assemblée générale de l'association.

*Au plaisir de vous accueillir,
l'équipe de Flap Ha Lenn*



Freepik

Horaires d'ouverture

Mercredi de 16h à 18h
Samedi de 10h30 à 12h30

KROAZ HENT

Il y a beaucoup à dire sur la culture en cette période de crise sanitaire. Mais surtout par le vide qu'elle y provoque.

En tant qu'association culturelle, Kroazhent s'associe à l'indignation et à l'inquiétude des acteurs du spectacle, du cinéma, du chant, de la danse, pour qui très peu de solutions sont envisagées. Et qui pour certain-es d'entre elles et eux se retrouvent dans des situations extrêmement compliquées.

Ces personnes considérées comme «non essentielles» sont pourtant de celles qui nous font bouger, chanter, danser, qui nous mènent sur les voies d'une autre connaissance de nous-même en élargissant nos horizons et en nous faisant rêver grâce à leur créativité. Elles nous transportent dans des rencontres, elles nous font sortir des sentiers battus, et donnent le meilleur d'elles-même pour que nous ayons l'opportunité de révéler une part du nôtre.

Nous aurons un rôle important à jouer pour exprimer notre solidarité en accompagnant les propositions qui viendront à nous dès lors que nous serons autorisés à nous réunir.



Le théâtre à Saint-Rivoal

Notre troupe de théâtre, notre Belle Equipe n'aura pas été épargnée par la pandémie. Une seule représentation à Saint Rivoal de notre nouvelle création" dans la joie et dans la bonne humeur" le dimanche 8 Mars 2020. Cette nouvelle pièce venait nous parler d'un sujet d'actualité, la souffrance au travail, la mise à l'arrêt des personnels " non rentables", la course effrénée vers l'argent, la perte du sens de ce qu'on fait, la mise à mal des relations familiales, amicales. Le tout avec quand même un brin d'humour. Trois années de travail de répétition, une représentation et le confinement nous a coupé les ailes. L'espoir est revenu en septembre 2020 et nous nous sommes activement préparés à jouer une deuxième fois à Botmeur le 25 octobre. Là encore nous avons été stoppés dans notre élan. De quoi démotiver tout le monde d'autant que nous ignorons quand, comment nous allons pouvoir reprendre le travail.

Nous avons du renoncer aussi à faire venir Saskia Hellmund le dimanche 8 novembre à Saint Rivoal. Nous espérons pouvoir reprogrammer cette séance de théâtre documentaire: La fille qui venait d'un pays disparu; Dans cette pièce, seule sur scène, Saskia, née en RDA, nous raconte la chute du mur de Berlin, "la vie d'après dans son pays disparu".

Gageons que tous ces reports ne sont que partie remise, que la troupe saura retrouver une nouvelle énergie et que nous aurons toujours à cœur de faire vivre le spectacle théâtral, musical à travers les découvertes artistiques que nous partagerons avec vous tous en 2021 nous l'espérons.

Nous recherchons des personnes intéressées par le théâtre, le jeu d'acteur, la mise en scène, le plaisir de jouer, afin d'étoffer notre équipe. Si nous sommes suffisamment nombreux, nous envisageons de poursuivre cette joyeuse aventure avec un nouveau metteur en scène: Alain Maillard, directeur du théâtre du Grain à Brest. Alors....Avis aux amateurs.

Atelier Kan ha diskan

L'atelier Kan ha diskan a subi également les conséquences du confinement. En raison des règles compliquées pour les cours en présentiel, l'animateur habituel de l'atelier, Ronan Guéblez, n'a pas pu assurer sa venue une semaine sur 2. Nous avons trouvé en Axel Landeau un remplaçant de qualité, et nous avons organisé deux rendez-vous, un le 21 novembre, l'autre le 6 décembre.

Le 2^{ème} confinement étant arrivé là-dessus, rien n'a pu se concrétiser.

Atelier Yoga

Les cours de Yoga ont repris en septembre dernier. Nous n'avons malheureusement pas pu réaliser toutes les séances prévues au 1^{er} trimestre et nous espérons bien vite reprendre la pratique. Il est toujours possible de rejoindre le groupe en cours d'année. Alors n'hésitez pas à vous renseigner si vous ressentez le besoin de prendre un temps pour vous et de vous détendre !

Evelyne Talbourdet, formée à l'EFYO (Ecole Française de Yoga de l'Ouest) propose une pratique de Hatha Yoga, le lundi de 19h00 à 20h15 à la salle des fêtes de Saint-Rivoal.

Qu'est ce que le hatha yoga ?

Dans les grandes lignes, une pratique corporelle qui s'adresse à tous, du débutant au pratiquant «confirmé». Mais plus précisément,

la FNEY (Fédération nationale des enseignants de yoga) a élaboré une définition qui permet de mieux en saisir l'esprit, et à laquelle les enseignants de l'école adhèrent pour structurer leurs séances :

« Le yoga est une démarche globale et expérimentale qui s'appuie sur un ensemble de techniques spécifiques, et qui se réfère à la tradition de l'Inde.

Il tend, par une prise de conscience progressive, à l'harmonisation des facultés corporelles, affectives, mentales et spirituelles.

Pratiquer des postures et des respirations dans un état de détente et de concentration avec conscience et respect des limites de son corps conduit à une autogestion de son potentiel physique et psychique.

Le yoga tel que nous l'enseignons n'est pas la sagesse, mais une réparation à la sagesse.»



Des tarifs adaptés sont proposés en fonction de votre situation et de la date à laquelle vous démarrez l'activité.

Contact : Katell GUILLOU
T. 06 82 56 73 98
katell.guillou@gmail.com

Concert de chant traditionnels à Saint Rivoal



Le dimanche 27 septembre, l'association Kroazhent a eu le plaisir d'accueillir un talentueux trio. Les chanteurs de la jeune génération Elodie Jaffré et Axel Landeau, accompagnés du percussionniste Glenn Le Merdy, tous trois formés à la Kreiz-Breizh Akademi, ont interprété des mélodies et danses du Centre Bretagne : Monts d'Arrée, Kreiz Breizh, Pays Fanch, Fisel, ainsi que du pays vannetais. Ils ont salué aussi la mémoire de Yann-Fanch Kemener, décédé il y a plus d'un an en interprétant certaines chansons de son répertoire.

Le concert s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse sous le hangar de la salle des fêtes que nous avons aménagé, décoré, sonorisé pour l'occasion. Et pourtant, il a failli être annulé !

En effet, l'église aurait été le lieu le plus adapté à ce concert de chants traditionnels. Or, malgré nos démarches auprès des responsables de la paroisse Notre-Dame de Châteaulin (dont dépend celle de Saint-Rivoal), une rencontre avec le curé et une lettre à l'évêché, nous n'avons pu obtenir l'autorisation de l'organiser à l'église. Nous n'avons pas bien compris pourquoi, mais à quelque chose de malheur est bon, puisque finalement sous le hangar de la salle des fêtes, nous avons pu accueillir une soixantaine de personnes, tout en respectant le protocole sanitaire. Il faut également noter que nous avons pu bénéficier des dispositifs mis en place par le ministère de la Culture et la Région en faveur des artistes dont la situation économique a été affectée par l'épidémie et les mesures prises pour limiter sa propagation.

Les rencontres du mercredi

KONTAN KAOZ E BREZHONEG

Les rencontres du mercredi qui s'adressent à tous les bretonnants, quel que soit leur niveau, ont repris en septembre .

Elles ont été suspendues, bien sûr, depuis la mise en place du second confinement.

Pour commencer l'année, nous avons proposé une projection, ouverte à tous, animée par Christian Le Braz de La Feuillée : le film de 30 minutes , en breton sous-titré en français qu'il a réalisé dans les années 70 donne la parole à quelques témoins de La Feuillée qui évoquent l'école de leur enfance, cette école qui a permis à beaucoup de sortir de la misère, qui a aussi

dépeuplé le pays et contribué à l'abandon progressif de la langue bretonne.

La soirée n'a pas rassemblé grand monde ; néanmoins, au cours de la discussion nous sommes revenus sur la place du breton aujourd'hui à l'école, dans la société et sur cette époque où son usage était sanctionné en classe et sur la cour de récréation.

Nous espérons pouvoir nous retrouver dès que les contraintes sanitaires seront levées.

Annaig Quéré

Ceux qui le souhaitent peuvent retrouver les souvenirs d'un de ces témoins sur Radio Ribin.
<https://ribin.radiomenezare.infini.fr/spip.php?article926>

LEUR AR C'HORNEG

L'année 2020, marquée par le covid19, n'a pas permis de réaliser les activités habituelles. Les adhésions se sont maintenues toutefois et le bulletin de liaison N°31 diffusé auprès des adhérents parlait de la guerre 1939/45, de l'occupation allemande et quelques scènes d'un voyage en Russie. Son tirage est épuisé. Los du dernier conseil d'administration en octobre, il a été décidé d'affecter 2 000 € à l'entretien de l'église, somme versée en 2021.

Pour 2021, selon la situation sanitaire nous aviserons quant au programme. Il est prévu tout de même un ouvrage concernant le patrimoine et l'histoire locale agrémenté de témoignages et de photos. Sortie courant 2021, il pourrait en partie s'inspirer des 31 bulletins de liaison déjà parus .

Les associations vivent une période délicate, difficile d'intéresser la population... et aussi de motiver ceux qui s'investissent bénévolement dans ces structures.

Le pain quotidien...

A Saint-Rivoal, pas de boulanger mais dans les villages, des fours à pain ont existé.

Jusque vers les années 196...toutes les fermes petites ou moyennes avaient quelques champs de blé. Blé destiné à la consommation familiale. Peu de cultivateurs locaux avaient du blé à vendre. De temps en temps les meuniers (de Meilh Glujo ou de Meilh An Hanff) en faisaient de la farine utilisée pour faire bouillies, crêpes ou gâteaux.





François POULIQUEN et son petit fils

Le blé était surtout échangé ici pour du pain. Tout catholique, dans une prière, connaît cette supplique : «...donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien...» qui montre l'importance du pain dans notre nourriture.

A Saint Rivoal, comme dans les villages nord de Lopérec, François POULIQUEN boulanger à Saint Cadou venait, la moisson engrangée, accompagné d'un camion collecter le blé mis en sacs de 50 kg dans les fermes locales. Blé moulu au gré des besoins au moulin de Meilh Ar C'hoad en Sizun. Le boulanger LE SAINT de Commana livrait aussi du pain.

Il donnait en échange des bons de pain qui étaient utilisés lors de ses passages bi-hebdomadaires. Ceux qui n'avaient pas fourni de blé payaient le pain. Il vendait aussi de la farine, du son, des crêpes, du camembert et du vin Sénéclauze.

Conditions des échanges blé-farine selon ses fils Henri et Robert. A Saint Cadou 100 kg de blé donnaient 75 kg de pain pesé. A Saint-Rivoal 100 kg de blé donnaient 80 kg de pain non pesé. A Lopérec - secteur de Kervez - le boulanger passait une fois par semaine. Le blé était livré par les paysans au Moulin Cavaloc qui faisait payer la mouture, mais donnait farine et son aux paysans. Ceux-ci payaient la mouture. Mr CAVALOC délivrait des bons de 100 kg de farine aux paysans/ Le boulanger passait récupérer la farine au moulin. Il se disait que les bons de 100 kg de farine ne furent pas toujours suivis de la farine correspondante.

Robert nous rapporte que son arrière grand-mère Perrine CABIOCH était chauffeuse de four (Fornerez) à Saint Cadou. Les paysans lui apportaient la pâte. Perrine prélevait une poignée de pâte pour son labeur. Puis faisaient des pains avec le reste. Chaque pain portait une marque permettant d'identifier le propriétaire. Avec la pâte prélevée elle confectionnait des pains vendus aux carriers des ardoisières. Les paysans devaient apporter des agots pour chauffer le four. Fagots faits d'ajoncs et de bois épineux, entassés devant le four à l'issue de 2 jours de charrois.

Le four chauffé, les braises évacuées, une poignée de farine jetée sur la sole du four indique par la couleur prise la bonne température pour enfourner les pains.

L'avoine était destinée aux chevaux. Sa farine était très employée naguère pour faire des bouillies, cuites dans des chaudrons. Ceux-ci étaient posés sur la table, une cavité aménagée au centre recevait du beurre. Les convives se servaient directement avec une cuillère. Repas pris dans la convivialité comme le serait une fondue savoyarde. Pour agrémenter le plat, du lait ribot dans des bols individuels.

L'orge et l'avoine étaient aussi moulus pour nourrir quelques porcs.

De nos jours le pain garde toute son importance, dans de nombreux bourgs la boulangerie reste le seul commerce qui subsiste.



*Scène de battage à Kergombou vers 1938
(collection privée)*